



# RAPPORT FINAL SENEGAL

MECANISME DE SUIVI & APPRENTISSAGE TIERCE PARTIE (TPML)  
DU FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE POUR L'AFRIQUE

Rapport préparé par Altai Consulting pour le FFU | Mars 2021



Financé par  
l'Union européenne



© 2021 Altai Consulting. Tous droits réservés.

Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

Sauf indication contraire, toutes les photos de ce rapport sont créditées à Altai Consulting.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'Altai Consulting et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

*Mars 2021*

## **AUTEURS**

Rédaction : Mathilde Henry, Altai Consulting, Responsable pour le Sénégal

Assurance qualité : Éric Davin, Altai Consulting, Directeur

## **REMERCIEMENTS**

Nous remercions chaleureusement les structures listées en annexe et qui ont contribué à l'organisation de nos missions et à la réflexion ayant abouti à la rédaction de ce rapport.

Photo de couverture : Migrant de retour membre de l'association Migrations et Développement, Quartier de Hann, Dakar, Octobre 2020. © *Mathilde Henry*



Photo ci-dessus : Migrant de retour dans sa boutique financée avec l'aide à la réintégration de l'OIM, Kolda, Octobre 2020. © *Sada Ba, enquêteur TPML Sénégal Cycle 3.*

# TABLE DES MATIERES

<b>1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE</b> .....	<b>4</b>
1.1. Le suivi-apprentissage tierce-partie (TPML) du FFU en région SLC .....	4
1.2. Méthodologie des missions au Sénégal .....	5
<b>2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE</b> ....	<b>7</b>
2.1. Caractéristiques des migrations, des retours et de la réintégration au Sénégal .....	7
2.2. Pertinence des projets FFU par rapport au contexte .....	8
<b>3. RETOUR ET REINTEGRATION</b> .....	<b>10</b>
3.1. Retour et assistance à l'arrivée avant assistance à la réintégration .....	10
3.2. Assistance à la réintégration.....	11
3.3. Impacts de l'assistance à la réintégration .....	17
3.4. Suivi-évaluation (S&E).....	20
3.5. Recommandations et bonnes pratiques issues d'autres pays.....	21
<b>4. GOUVERNANCE MIGRATOIRE AU SENEGAL</b> .....	<b>24</b>
4.1. Engagement institutionnel et développement des politiques migratoires .....	25
4.2. Gouvernance du retour et de la réintégration .....	26
4.3. Pays de transit.....	29
4.4. Appui aux investissements de la diaspora .....	30
4.5. Recommandations et bonnes pratiques issues d'autres pays.....	31
<b>5. SENSIBILISATION</b> .....	<b>34</b>
5.1. Objectifs et approches.....	34
5.2. Conception et ciblage .....	36
5.3. Mise en œuvre .....	38
5.4. Participation et satisfaction .....	40
5.5. Impacts .....	40
5.6. Suivi-évaluation .....	41
5.7. Durabilité .....	41
5.8. Recommandations et bonnes pratiques issues d'autres pays.....	42

# 1.OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

## 1.1. LE SUIVI-APPRENTISSAGE TIERCE-PARTIE (TPML) DU FFU EN REGION SLC

Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique ([FFU pour l'Afrique](#)) a pour objectif de promouvoir la stabilité et d'améliorer la gestion des migrations dans trois régions : Sahel et lac Tchad (*Sahel and Lake Chad - SLC*) ; Corne de l'Afrique ; et Afrique du Nord. La région SLC est la plus grande région d'intervention du FFU tant en termes de nombre de pays concernés (treize) que d'engagements financiers et de nombre d'actions financées. Les projets au Sénégal financés au titre du FFU sont d'un montant total de 171 m€ (hors projets régionaux).

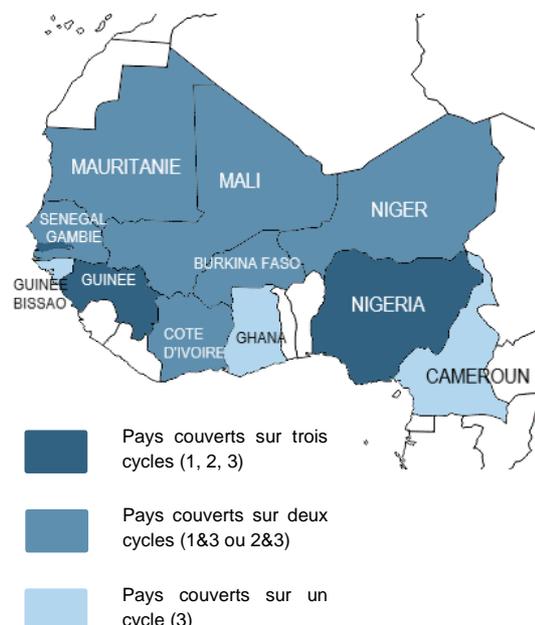
En juillet 2019, le FFU a mandaté Altai Consulting pour mettre en place un mécanisme de suivi-apprentissage tierce-partie (*Third Party Monitoring and Learning - TPML*) focalisé sur certaines actions financées dans la région SLC. Ce mécanisme concerne les actions relatives à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine, à la gouvernance des migrations et aux campagnes de sensibilisation, trois thèmes financés dans le cadre de l'objectif stratégique numéro 3 du FFU et qui mobilisent différents partenaires de mise en œuvre (PMO) dans la région.

Les principaux objectifs de la mission TPML sont les suivants :

- Fournir des retours réguliers aux acteurs concernés (Union européenne, FFU et PMO) pendant la phase de mise en œuvre des projets afin de guider la prise de décisions stratégiques et programmatiques.
- Alimenter la réflexion sur la pertinence, les résultats et la durabilité des actions du FFU.
- Contribuer au partage d'expériences entre PMO et entre pays.

Le mécanisme TPML s'est organisé en trois cycles de collecte des données. Le premier cycle s'est déroulé entre juillet et novembre 2019 et s'est limité aux actions financées par le FFU en faveur du retour et de la réintégration des migrants dans huit pays de la région SLC. Les deuxième et troisième cycles ont eu lieu en 2020-21 et ont couvert l'ensemble des trois thèmes et douze des treize pays mentionnés plus haut.

Cycle	Thèmes / activités	Quand ?	Où ?
1	✓ Retour & réintégration	Juillet – Novembre 2019	8 pays
2	✓ Retour & réintégration ✓ Gouvernance de la migration ✓ Campagnes de sensibilisation	Janvier – Juin 2020	4 pays
3	✓ Retour & réintégration ✓ Gouvernance de la migration ✓ Campagnes de sensibilisation	Août 2020 – Janvier 2021	12 pays



Ce rapport présente l'analyse de l'ensemble des données collectées par TPML au Sénégal durant les cycles 1 et 3. L'analyse s'est concentrée sur les neuf PMO impliqués dans la réintégration de migrants de retour, la gouvernance des questions migratoires et la sensibilisation aux risques et alternatives à la migration irrégulière. Ces PMO et les projets associés sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous (détails en annexe 3).

## 1.2. METHODOLOGIE DES MISSIONS AU SENEGAL

Les missions au Sénégal se sont déroulées en août et en septembre 2019 pour le cycle 1 et de septembre à novembre 2020 pour le cycle 3 et ont permis de collecter, trianguler et analyser les données provenant des différentes sources suivantes :

- **70 acteurs clefs** : les responsables et personnels concernés au sein de la Délégation de l'Union européenne et des PMO, les autorités nationales compétentes, ainsi que les ONG partenaires et agences nationales et internationales travaillant avec les PMO ou sur des questions relatives à leurs enjeux (annexe 2).
- **120 documents** relatifs au contexte, politiques et protocoles migratoires du pays, aux PMO et actions concernées ainsi qu'aux aspects de coordination et de suivi-évaluation (annexe 4).
- **Visites et observations directes sur le terrain** : 12 entretiens avec des représentants communautaires (autorités locales, leaders traditionnels religieux) ; visite des locaux des PMO ; participations aux réunions avec le bureau régional de l'OIM ; participation à différentes réunions et conférences entre les acteurs de la migration au Sénégal (PFONGUE, Groupe Technique migration Septembre 2019, environ 25 participants ; OCDE-GIZ-UE-Etat Sénégalais Février 2020, environ 100 participants, OFII-UE et partenaires Novembre 2020, environ 50 participants).
- **Deux enquêtes** ayant permis d'interroger :
  - o Un échantillon de **305 migrants de retour bénéficiaires** (102 au cycle 1 ; et 203 au cycle 3) d'une assistance au retour et/ou à la réintégration financée par le FFU.
  - o Un échantillon de **202 bénéficiaires** (migrants ou non) **d'activités de sensibilisation** (au cycle 3) financées par le FFU.
  - o Les données provenant de ces entretiens semi-structurés fournissent des indications sur la situation et l'expérience des migrants soutenus par le FFU dans le pays, mais ne sauraient être statistiquement représentatives de l'ensemble des bénéficiaires au niveau national (voir détails en annexe 5).

Les différents témoignages ont été recueillis sur consentement verbal et conformément aux principes de confidentialité et d'anonymat.

Tableau 1 : Programmation FFU étudiée au Sénégal (voir détails en annexe 3)

Nom du projet et contribution FFU totale	Objectif / contrat correspondant étudié sous le TPML	Thématiques étudiées sous le TPML	PMO
<p><b>Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ</b></p> <p>EUR 40 108 734</p>	OS.2. Elargir l'accès équitable à la formation professionnelle	Principales : Réintégration et Sensibilisation Secondaire : Gouvernance	<b>ACEFOP / Tekki-Fii :</b> LuxDev, Gret, ECLOSIO, ONFP, 3FPT, ADG, MEFPAL, COSPE, Jokalanté entre autres.
	OS.4. Informer sur les opportunités économiques au Sénégal et sensibiliser sur les dangers de la migration irrégulière	Sensibilisation	<b>Tekki-Fii sensibilisation :</b> DUE – 20STM, AF Consulting
<p><b>Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Sénégal et accompagnement des investissements de la diaspora sénégalaise</b></p> <p>EUR 27 900 000</p>	OS.1. Vise le renforcement de la gouvernance inclusive de la migration au Sénégal en vue d'améliorer la synergie Migration et Développement	Gouvernance	<b>GMD :</b> AECID et DGASE
	OS.2. Vise à soutenir le retour et la réintégration de migrants et les partenaires gouvernementaux dans leurs capacités à fournir une assistance à la réintégration et la protection de migrants vulnérables.	Principale : Réintégration Secondaires : Sensibilisation et Gouvernance	<b>Initiative-Conjointe (IC) EU-OIM :</b> OIM
	OS.3. Vise à promouvoir les initiatives de développement local, économique et social au Sénégal et accompagner les investissements productifs de la diaspora à travers la mobilisation des moyens et des compétences des ressortissants sénégalais établis en France, en Espagne, en Italie et en Belgique.	Gouvernance	<b>PAISD:</b> AFD, DCT, ADEPME, DGASE
<p><b>Projet d'Appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal (PACERSEN)</b></p> <p>EUR 20 000 000</p>	OS.1. Contribuer à la création d'emplois et de richesse dans les régions plus susceptibles à l'émigration à travers l'aménagement de terres par des fermes agricoles Natanguées et l'accompagnement technique et la formation des agriculteurs et agricultrices	Réintégration	<b>PACERSEN :</b> AICS et AECID
<p><b>Projet « Coopération Sud-Sud en matière de migration »</b></p> <p>EUR 10 300 000</p>	« Coopération Sud-Sud en matière de migration »	Gouvernance	<b>Coopération Sud-Sud :</b> Expertise France/GIZ
<p><b>ARCHIPELAGO (régional)</b></p> <p>EUR 15 000 000</p>	Développement d'un dispositif « Formation en alternance – Insertion professionnelle » dans quatre régions du Sénégal : DEFI	Réintégration	<b>DEFI :</b> APEFE
	Programme pour le Sénégal de formation professionnelle duale et entrepreneuriale adapté aux besoins des entreprises locales	Réintégration	<b>CMA 29</b>

## 2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE

### 2.1. CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS, DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION AU SENEGAL

**Au Sénégal, le premier motif migratoire est économique<sup>i</sup>.** A ce premier facteur se combinent des motifs culturels, qui contribuent à la constitution de différents profils migratoires et de retour selon les appartenances ethniques et les origines géographiques<sup>ii</sup>. Alors que les pôles d'émigration traditionnels des régions de Dakar et du Nord semblent avoir récemment évolué, avec des zones de départ et de retour de plus en plus importantes au Sud du Sénégal<sup>iii</sup>, **les premiers pays de destinations restent européens<sup>iv</sup>.**

En effet, l'étude de la base de données de l'OIM de 2019 concernant le profil des migrants de retour a permis d'identifier le Sud et la région de Dakar comme premières zones de retour<sup>v</sup>. Une hypothèse explicative partagée par plusieurs interlocuteurs interrogés est le caractère ancien des migrations du Nord, qui donne aujourd'hui lieu à davantage de migrations légales de type regroupement familial que de migrations irrégulières. Une autre hypothèse est l'emprunt par les migrants du Nord du Sénégal de routes différentes de celles empruntées par les migrants de retour accompagnés par l'OIM, qui utilisent des routes terrestres entre les pays du Sahel et l'Afrique du Nord.

**Ces considérations et les questionnements qui en découlent mettent en exergue le manque d'information, de collecte et gestion des données à l'endroit des migrants** au-delà des programmes de grande ampleur en termes de nombre de bénéficiaires, telles que celui de l'Initiative Conjointe UE-OIM. Ce constat de la faiblesse en matière de gestion des données migratoire et de son impact pour l'élaboration de politiques publiques adéquates est partagé par les autorités nationales, qui en ont fait une priorité à la fois dans la Politique Nationale Migratoire de 2018 et à travers la mise en œuvre de projets visant à renforcer cet aspect. Pour autant, les systèmes de gestion des données restent embryonnaires en 2020<sup>vi</sup>. Les résultats de l'étude sur les migrations au Sénégal et en Gambie menée par la Banque Mondiale depuis octobre 2019 et attendus pour la fin 2020 pourront contribuer à pallier la faiblesse actuelle des données sur la thématique<sup>vii</sup>.

**Parallèlement, la recrudescence des départs des migrants par voie maritime**, signalée dans le premier rapport intérimaire de 2018 de l'OIM, **est confirmée** dans une étude ultérieure financée par le Département du développement international (DFID)<sup>viii</sup> du Royaume Uni. A l'octobre 2020, ces tendances s'illustrent à travers les événements tragiques de l'explosion d'une pirogue transportant environ 200 personnes au large de Mbour, faisant plus d'une dizaine de morts<sup>ix</sup>, et impliquant la réaction des autorités nationales, invitées dans les médias à plus d'accompagnement de ces candidats à l'exil<sup>x</sup>. Ces événements ont des conséquences directes sur les positionnements politiques relatifs aux questions migratoires<sup>xi</sup> ainsi que sur les programmes FFU visant à limiter l'émigration irrégulière et créer des opportunités pour les migrants potentiels<sup>xii</sup>, étudiées dans le présent rapport.

S'agissant de l'état des connaissances actuelles sur la situation des migrants de retour et des migrants potentiels accompagnés dans le cadre des programmes FFU, les programmes et notamment ceux de l'OIM contribuent à son enrichissement à travers leurs différents systèmes de suivi-évaluation<sup>xiii</sup>. Les résultats du présent rapport visent entre autres à enrichir cet état des connaissances.

## 2.2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE

**Le Sénégal fait partie des cinq pays prioritaires du Cadre de partenariat pour les migrations** (Migration Partnership Framework, MFP) de l'Union Européenne avec les pays tiers. Cette position peut s'expliquer à la fois par son emplacement stratégique sur les routes migratoires vers l'Europe, par la part élevée des Sénégalais parmi les migrants arrivés de la région SLC en Europe depuis 2014, et par le **terrain favorable à la coopération internationale au Sénégal, qui a pu permettre aux partenaires de développement présents dans le pays de soumettre rapidement de nombreux projets** à l'Union Européenne dans le cadre du FFU. La conception et sélection rapide de projets destinés à un « Fonds d'Urgence » a pu cependant parfois poser le défi du temps de l'analyse des parties prenantes et de la pertinence des projets. Dans ce rapport, nous concentrerons nos analyses sur les projets directement prévus dans les termes de référence du TPML, couvrant les trois thématiques suivantes : la réintégration des migrants de retour, la gouvernance des migrations et les campagnes de sensibilisation en lien avec la migration.

Tableau 2 : Analyse de la pertinence – Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Sénégal et accompagnement des investissements de la diaspora sénégalaise

Projet	Analyse de la pertinence	Complémentarité des composantes
<b>IC UE-OIM</b>	Depuis 2017, l'assistance au retour volontaire de l'Initiative conjointe UE-OIM a relevé le défi d'une réponse rapide aux besoins urgents de retour et de réintégration des milliers de Sénégalais bloqués au Sahel et en Afrique du Nord. Cette intervention s'appuie sur une expertise développée au niveau régional par l'OIM, et la pertinence du choix des activités au Sénégal est confirmée par des études faites sur les profils des migrants de retour au niveau pays. L'identification de partenaires potentiels et la signature de MoUs dès le début du projet, ralentis par la validation des SOPs, aurait cependant pu accélérer les référencements, qui ne commencent malheureusement à porter leurs fruits qu'en fin de projet. <b>Le succès in fine de l'IC vient confirmer la pertinence du projet, qui focalise une grande partie des analyses de ce rapport.</b>	Les trois projets sont pertinents, mais <b>pas directement complémentaires</b> . Des synergies entre les deux projets les plus complémentaires (GMD et IC UE-OIM) étaient théoriquement possibles, mais les retards et le fait que les rôles et responsabilités n'aient pas été clairement définis en début de projet ont pu rendre cette coopération difficile.
<b>AECID - GMD</b>	<b>Le Projet Gouvernance, Migration et Développement (GMD) de l'AECID et DGASE est d'une grande pertinence au vu des besoins de développement de stratégie migratoire aux niveaux national et territorial</b> , autant que pour la durabilité des projets migration. La prise en compte des capacités des parties prenantes au moment de la conception et de l'attribution du projet a potentiellement été le point faible du projet en termes de pertinence. Les objectifs de ce projet ambitieux restent cependant pertinents.	
<b>AFD - PAISD</b>	<b>Le PAISD est tout à fait pertinent au vu des priorités de l'Etat sénégalais</b> (développement de l'investissement de la diaspora), et du fort engagement des partenaires nationaux dans la mise en œuvre. Construit dans la continuité d'un projet déjà jugé utile, le projet réunissait toutes les conditions pour répondre aux besoins des parties prenantes. Des études pour l'inclusion rapide des ressortissants sénégalais établis en Espagne, en Italie et en Belgique auraient cependant pu accélérer l'élargissement de la cible tel que prévu dans le projet.	

Tableau 3 : Analyse de la pertinence – Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ (ACEFOP et Tekki-Fii)

Projet	Analyse de la pertinence	Complémentarité des composantes
<b>ACEFOP - LuxDev</b>	Tekki-Fii « Elargir l'accès équitable à la formation professionnelle » porté par LuxDev et ses partenaires <b>répond à un fort besoin de renforcement du système de formation professionnelle de l'Etat du Sénégal</b> , et notamment dans les zones de retour. Le projet est également pertinent au vu des besoins de formation exprimés par les migrants de retour, et pour répondre aux causes profondes de la migration irrégulière. Le volet sensibilisation est également pertinent car il permet d'intégrer des messages sur les « opportunités de réussite au Sénégal » avec des propositions concrètes de formation et d'insertion.	Les quatre composantes sont tout à fait cohérentes et les objectifs s'imbriquent de manière pertinente : ce projet à
<b>Tekki-Fii – DUE</b>	Tekki-Fii « Informer sur les opportunités économiques au Sénégal », est un <b>projet de sensibilisation dont la pertinence est confirmée par l'ampleur des besoins</b> , dont témoigne la récente augmentation des départs de migrants par la mer. La pertinence du ciblage et des activités est étudiée en section 5.2.	composantes multiples représente une bonne pratique.
<b>AFD ; GRET et Positive Planet International</b>	<b>OS.1.</b> Renforcement du tissu d'entreprises locales ; <b>OS.3.</b> Facilitation de l'accès au financement des jeunes entrepreneurs et TPE/PME. Ces composantes (non étudiées dans le présent rapport) constituent un volet pertinent notamment pour apporter des débouchés aux bénéficiaires de formations.	Les synergies sont abordées dans ce rapport, notamment pour l'OS.2 et l'OS.4.

- **PACERSEN** : Le projet est pertinent au vu des potentialités de développement de l'emploi agricole dans les zones Centre et Sud au Sénégal, qui correspondent majoritairement aux zones de départ. Le ciblage géographique et des besoins, la continuité et la capitalisation sur des projets antérieurs sont des points forts du projet. Le budget total élevé (10M€ AECID et 10M€ AICS) par rapport à la cible chiffrée dans les termes de référence (1 281 créations d'emplois pour l'AECID dont 198 migrants et 1 480 pour l'AICS dont 172 migrants)<sup>xiv</sup> pose cependant la question de l'efficacité de ces importants investissements en infrastructures, qui devront être analysés sur le moyen et long terme sur la base de la durabilité des emplois créés et de la génération d'emplois indirects et d'autres bénéfices structurels potentiels dans les communautés cibles. La qualité de l'appui technique agricole et de la promotion de ces métiers reste une bonne pratique sur laquelle capitaliser, et pertinente dans son contexte d'intervention.
- **Projet « Coopération Sud-Sud en matière de migration »** : Le projet est prometteur du point de vue de la capitalisation sur des expériences réussies dans d'autres pays du Sud. La réussite du projet dépend cependant en grande partie de l'engagement des autorités nationales et du renforcement de leurs capacités, deux points qui présentent un certain niveau de risque et seront à analyser tout au long du projet. Le bon déroulement de la première phase montre une capacité à identifier les acteurs les plus pertinents pour mettre en œuvre les activités.
- **ARCHIPELAGO** : La CMA 29 et l'APEFE ont conçu des projets pertinents au vu des besoins identifiés par l'ensemble des acteurs travaillant sur les questions de formation professionnelle et d'accompagnement des stagiaires formés. Les descriptions des deux projets sont similaires, et l'adéquation de ces deux projets au contexte dépend dans une certaine mesure de la flexibilité de la mise en œuvre pour i) l'identification des migrants bénéficiaires du projet et ii) la réussite de leur insertion professionnelle à la suite des formations proposées. A ce jour, l'avancement du projet CMA 29 semble confirmer que le premier défi a été relevé, notamment grâce à un MoU signé avec l'OIM et des mesures prometteuses mises en place dans le domaine de la formation et de l'insertion, qui font l'objet d'une analyse dans ce rapport.

### 3. RETOUR ET REINTEGRATION

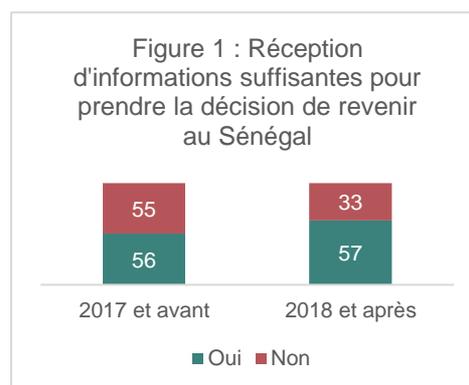
#### 3.1. RETOUR ET ASSISTANCE A L'ARRIVEE AVANT ASSISTANCE A LA REINTEGRATION

**Les processus d'accompagnement au retour et l'assistance à l'arrivée fonctionnent efficacement au Sénégal pour l'ARVR, comme l'indique le nombre élevé de personnes assistées au retour depuis 2017.** En juin 2020, près de 5 000 migrants avaient bénéficié de l'assistance post-retour de l'OIM, **un chiffre deux fois plus élevé que la cible initiale.** Ce bon fonctionnement est assuré à la fois par la mise en place d'un processus logistique bien adapté du côté de l'OIM, mais aussi par une forte implication des autorités nationales (Direction Générale d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur – DGASE) et régionales. Cette implication se traduit principalement par un appui de la DGASE qui commence avant le départ dans le pays de transit pour l'obtention des justificatifs d'identité, et par une implication des autorités au niveau régional, notamment à Tambacounda<sup>1</sup>.

La mise en place sur le terrain de ces processus et cadres d'échange s'est faite parallèlement à l'adoption des Procédures Opérationnelles Standards (POS) sur le retour en décembre 2018. **Ces POS, qui devaient élargir le panel des autorités sénégalaises impliquées,** grâce notamment à une supervision assurée par le Comité National chargé de la gestion des Réfugiés, Rapatriés et des Personnes Déplacées (CNRRPD) en collaboration avec la DGASE, **reflètent le processus développé de manière organique par les différentes parties prenantes, tout en offrant** un cadre de référence plus formel et pérenne. Il est à noter que la DGASE a une conception plus large des migrants de retour, et qu'une harmonisation des différents programmes de retour, notamment depuis l'Europe sera à terme nécessaire (voir section 3.4).

**La totalité des actions prévues par les POS en matière de coopération de l'Etat n'a cependant pas été mise en œuvre.** Ainsi, les CARRES<sup>2</sup>, qui étaient dans les POS sénégalais une avancée majeure en matière d'appropriation du processus par les autorités par rapport aux autres POS de la région, n'ont pas été mis en œuvre à ce jour. Ce contrat signé après l'arrivée du migrant avait pour but de proposer un appui de l'Etat pour la réintégration, notamment entre le moment de son retour et le début de l'aide à la réintégration, avec en contrepartie un engagement du bénéficiaire à réaliser un projet qui génère des bénéfices aptes à créer de la richesse et des emplois décents, au profit de la communauté. En lieu et place, seul l'argent de poche fourni par l'OIM (95 000 FCFA, soit environ 145 EUR) est délivré au migrant de retour, ce qui lui permet de couvrir son transport et couvrir ses besoins de base jusqu'à sa destination finale. Les données d'enquête collectées par Altai Consulting suggèrent que ce pécule permet à la plupart (77%) des répondants de couvrir ses besoins de base pendant moins d'une semaine (Annexe 7, figure 1), avec une tendance similaire observée dans les autres pays de la sous-région (73%).

**Les informations délivrées aux migrants pendant ce processus de retour sont jugées plus pertinentes par les répondants rentrés après 2018** que par ceux rentrés en 2017, suggérant une adaptation de l'OIM aux besoins des migrants en termes d'informations après la phase initiale du projet (figure 1).



<sup>1</sup> Tambacounda est devenu le point névralgique du retour ARVR au Sénégal, avec sa gare routière où arrive la plupart des migrants accompagnés depuis les centres de transit du Sahel, et son centre de ressources pour les migrants (appui OIM).

<sup>2</sup> Le CARRE est un contrat d'engagement entre l'Etat sénégalais et les migrants de retour ou leurs communautés prévu initialement dans les POS de la réintégration, et qui devrait permettre l'implication de l'Etat dans les actions de réintégration des migrants de retour, contre engagement du migrant à développer économiquement et socialement sa communauté.

## 3.2. ASSISTANCE A LA REINTEGRATION

### 3.2.1. Soutien aux plus vulnérables : appui psycho-social

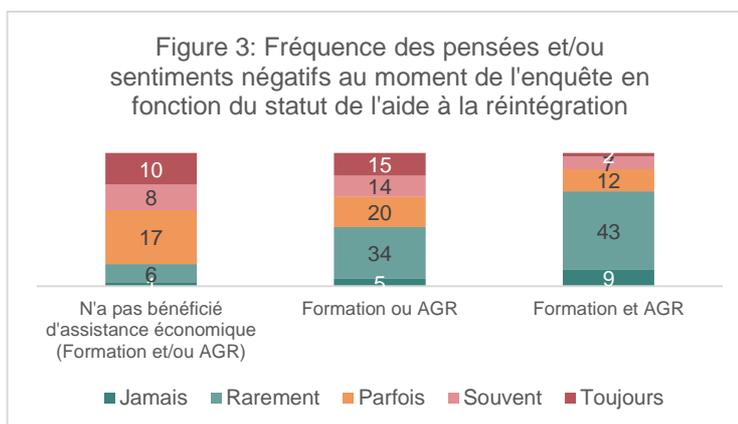
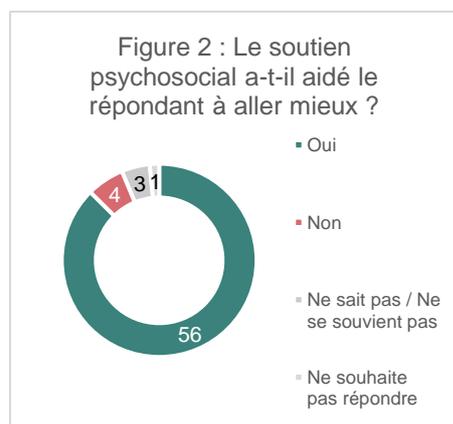
**Le processus proposé par l'OIM est pertinent** au regard du manque de capacité en termes d'appui psycho-social dans le pays et des facteurs de réintégration et de bien-être psycho-social suggérés par les résultats de nos enquêtes (voir section 3.6.4).

Tableau 4 : Processus de soutien psycho-social court et long-terme

Identification des besoins	
<b>Profilage :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assistance médicale</li> <li>✓ Traitement des besoins psycho-sociaux les plus graves/vulnérables</li> <li>✓ Référencement vers les structures adaptées</li> </ul>	<b>Soutien psycho-social de court terme</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Session de conseil et d'orientation de 3 jours qui incluent un module de soutien psycho-social</li> <li>✓ Identification des cas vulnérables qui n'avaient pas été identifiés pendant l'évaluation de vulnérabilité, et référencement</li> <li>✓ Appui financier et accès à un emploi</li> </ul>
	<b>Aide à la réintégration (long terme)</b> <p>Le succès du projet de réintégration d'un point de vue financier (le projet permet de générer des revenus de base pour l'individu et sa famille), et la réintégration économique sont un facteur de bien-être psycho-social sur le long terme.</p> <p>Les sentiments négatifs semblent diminuer même pour les individus ne les ayant pas exprimés lors des sessions de conseil et d'orientation</p>

Parmi ces étapes, il est intéressant de noter que les sessions d'écoute en groupes d'environ 25 personnes permettent d'apporter un premier soutien à tous les migrants et de procéder à une seconde identification des besoins. C'est une pratique intéressante pour pallier le manque de possibilités de référencement vers les structures spécialisées pour les cas les plus communs et les moins graves, ces référencement étant difficiles notamment en dehors de la région de Dakar. A noter, la suspension des réunions physiques pour les sessions d'écoute et de parole du fait de la crise COVID-19 ont donné lieu à des échanges par téléphone, augmentant la difficulté d'identifier les besoins non exprimés.

**D'une manière générale, l'enquête conduite par Altai Consulting suggère que l'appui psycho-social et le soutien à la réintégration combinés ont un effet positif sur les migrants interrogés.** La large majorité (56) des 64 répondants ayant reçu un appui psycho-social estiment que celui-ci les a aidés à aller mieux (figure 2), et les données suggèrent que les pensées et/ou sentiments négatifs associés à une expérience migratoire difficile diminuent parmi les répondants bénéficiaires d'une assistance à la réintégration économique (formation et/ou appui au montage d'une AGR – figure 3).



Pour tous les PMO, **l'intégration de l'appui psycho-social dans le projet de réintégration a davantage de chances de réussir s'il s'inscrit dans une stratégie plus large** incluant une formation des équipes d'accompagnement au soutien psycho-social, et des référencement vers des structures médicales partenaires adéquates. **Les activités de soutien psycho-social dans le cadre de l'Initiative Conjointe UE-OIM ont été confiées au chef de projet déjà en charge de la Santé mentale et soutien psychosocial (MHPSS)<sup>xv</sup> financé par DFID<sup>xvi</sup>** permettant ainsi de renforcer l'approche et les capacités des agents, d'apporter une cohérence en termes de référencement et de diffuser les bonnes pratiques. Les résultats positifs de l'accompagnement de mentoring des migrants de retour avec le projet ORION (DFID) montrent également l'efficacité d'un investissement plus important sur le suivi des bénéficiaires sur la réintégration et le bien-être psycho-social<sup>xvii</sup>. L'importance de l'intégration d'une stratégie d'appui psycho-social au projet de réintégration est aussi confirmée par l'adaptation du projet DEFI d'ECLOSIO, qui a intégré un volet d'appui psycho-social face à l'amplitude des besoins identifiés.

Cette coopération pour une meilleure stratégie est d'autant plus importante que les migrations évoluent et requièrent une adaptation constante des programmes et des services proposés. Ainsi, les défis à venir pour la réintégration des migrants ayant emprunté les routes maritimes pourra donner lieu à un besoin accru d'expertise et d'échanges d'information pour adapter les futurs accompagnements.

### 3.2.2. Conseil et orientation professionnelle

Le conseil et l'orientation professionnelle constituent des enjeux majeurs car ils influencent directement les choix de réintégration des bénéficiaires et par là même leurs chances de succès. **Les principaux défis identifiés en termes de conseil et d'orientation professionnelle par les PMO au Sénégal sont les suivants :**

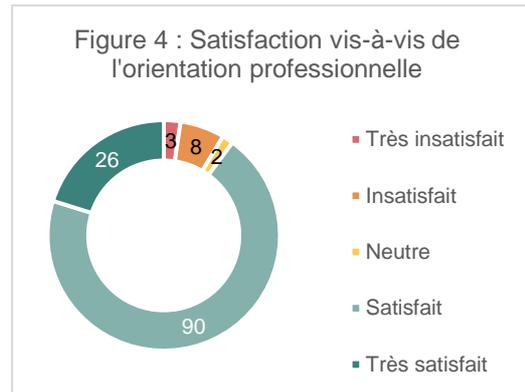
- L'adéquation des parcours de réintégration proposés avec les compétences et intérêts des bénéficiaires
- La disponibilité d'offres de formation en lien direct avec le marché de l'emploi local
- La disponibilité d'emplois rémunérateurs et durables vers lesquels orienter ensuite les bénéficiaires, et son corollaire : l'orientation vers l'auto-emploi / la micro-entreprise
- Les difficultés de mise en place de partenariats avec d'autres projets de réintégration (référencement FFU et hors FFU) permettant d'offrir des orientations professionnelles vers de l'emploi rémunérateur et durable
- Le métabolisme des projets proposés aux bénéficiaires et de leur retour sur investissement, qui a une influence sur le choix du projet de réintégration lors de la séance d'orientation. L'enjeu réside ici dans l'intervalle entre le début du projet et l'arrivée de revenus suffisamment conséquents pour permettre une autonomie financière au bénéficiaire.

Au Sénégal, deux opérateurs proposent du conseil et de l'orientation professionnelle aux migrants de retour : l'OIM, qui propose des séances d'orientation de groupe (environ 25 personnes) pour une cible d'environ 4 500 bénéficiaires (plus de 3 000 orientés à ce jour) et ECLOSIO (partenaire de LuxDev dans le cadre de la composante ACEFOP du projet « Développer l'emploi au Sénégal »), qui propose des séances individuelles pour 250 bénéficiaires visés.

**L'analyse de la réponse de ces deux PMO aux différents défis soulevés ci-dessus permet de mettre en valeur différents enseignements :**

- Un nombre important de bénéficiaires a déjà développé des compétences avant son départ et préfère un retour vers son métier originel.

- Pour autant, les bénéficiaires se révèlent plutôt flexibles et ouverts aux propositions d'orientation faites par les PMO (dans la mesure où elles sont susceptibles de les mener vers une rémunération attractive).
- L'intérêt des bénéficiaires pour la formation est plus important qu'escompté comme le montrent les taux d'enrôlement en formation parmi les répondants à notre enquête (environ 40% des bénéficiaires interrogés – voir section 3.2.3).
- Les taux de satisfaction en ce qui concerne la formation sont généralement élevés, et ce pour toutes les formations proposées dans le cadre des différents projets (voir section 3.2.3).
- L'orientation proposée est également jugée satisfaisante voire très satisfaisante par la large majorité (116/129) des répondants à notre enquête (figure 4).



**Le travail de référencement vers d'autres projets financés au titre du FFU a été retardé par différents obstacles clairement identifiés par les différents acteurs interrogés.**

- Les retards de démarrage des différents projets envisagés pour le référencement ;
- L'absence de partage de données concernant les migrants de retour par l'OIM dans la première phase du projet du fait de la sensibilité des données personnelles ;
- Le manque d'adéquation entre les profils des migrants de retour et les opportunités de création d'emploi (géographie, compétences, secteurs) proposées par les projets initialement identifiés pour le référencement ;
- La faible capacité d'intégration des projets de création d'emploi identifiés pour le référencement (ex : environ 300 places réservées aux migrants pour PACERSEN pour environ 4 500 migrants à réintégrer pour l'OIM) ;
- Le métabolisme financier des projets identifiés pour le référencement : il peut être difficile d'orienter les bénéficiaires vers des projets qui ont des chances d'être économiquement viables et durables, mais qui ne génèrent pas de revenu suffisamment rapidement pour couvrir les besoins des migrants de retour. Le constat a été fait par l'OIM, qui a récemment intégré dans ses projets du Sud du Sénégal un module d'appui à la production de produits agricoles de courtes durées permettant des « revenus rapides » en attendant la production agricole de longue durée, pour augmenter l'attractivité de certaines filières et faciliter l'orientation vers des projets durables.

La bonne orientation des bénéficiaires reposant sur une bonne connaissance de ces opportunités et des potentielles difficultés de mise en œuvre des projets, les migrants de retour rentrés le plus récemment semblent bénéficier de l'acquisition d'expérience et de connaissances du personnel de l'OIM au niveau local, comme c'est le cas pour le bureau de Kolda.

### 3.2.3. Formation professionnelle et insertion sur le marché du travail

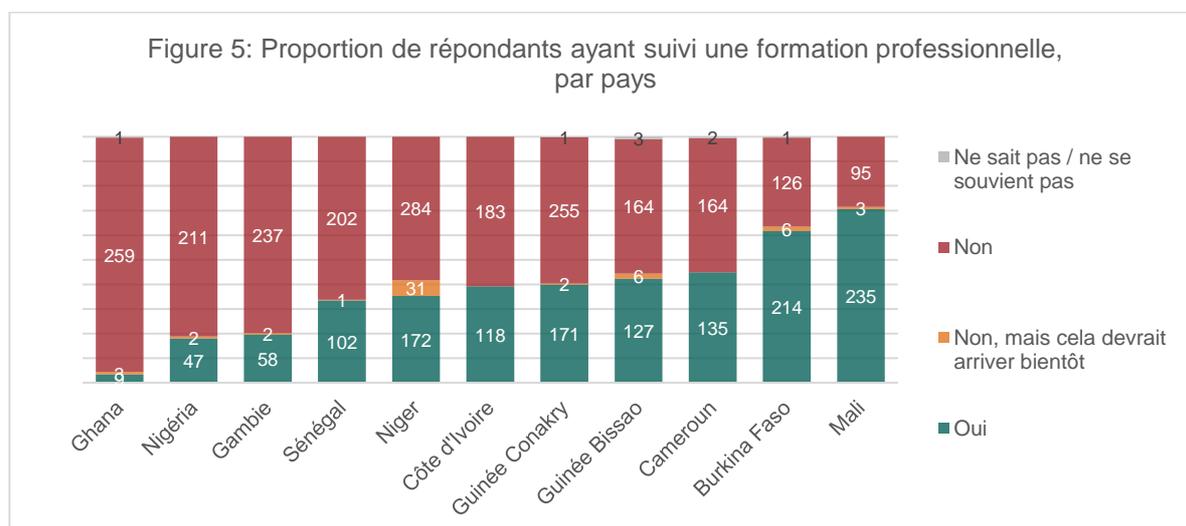
Une fois passée l'étape de l'orientation, **l'accès à une formation professionnelle de qualité est le premier défi identifié. Il dépend de plusieurs facteurs, auxquels différents projets FFU ont pour objectif de répondre.**

**Un facteur crucial est la proximité géographique entre les formations et le lieu d'habitation des migrants de retour.** Pour les projets de réintégration de grande ampleur tels que l'Initiative Conjointe UE-OIM, la formation ne peut être internalisée qu'à la marge du fait de la diversité des options de réintégration offertes. La disponibilité de formations auxquelles référer les bénéficiaires dépend donc d'acteurs externes. **Pour répondre à la problématique de la disponibilité de l'offre de formation dans certaines régions, le FFU a confié à LuxDev le développement du projet ACEFOP**

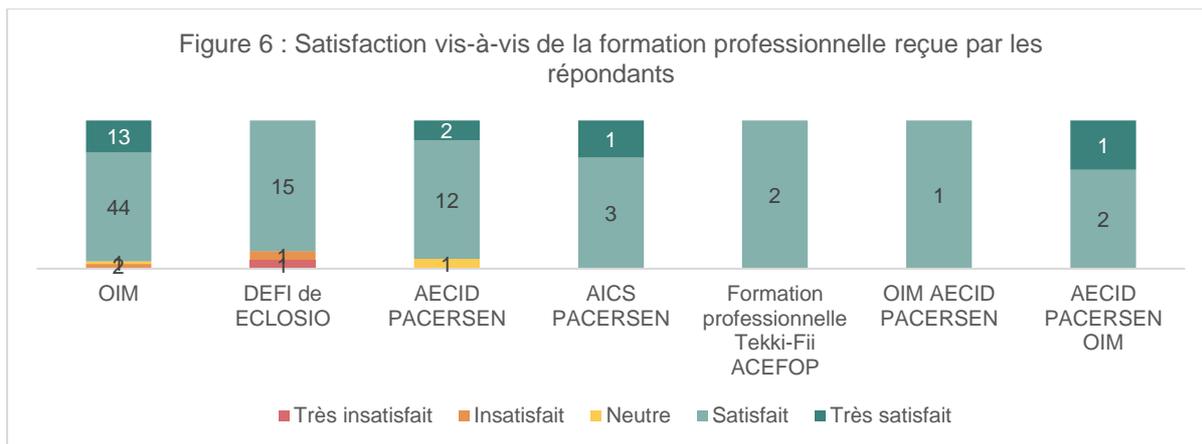
(Développer l'emploi au Sénégal : Accès équitable à la formation professionnelle), **focalisé sur les zones de départ** qui correspondent aux régions dans lesquelles l'offre de formation était inférieure à la moyenne nationale. La réponse du projet ACEFOP, basée sur un renforcement des acteurs publics de la formation professionnelle plutôt que focalisée uniquement sur le développement du secteur privé de la formation ancre sa réponse dans la durabilité. L'expérience pilote des "unités mobiles de formation" d'ACEFOP dans le Sud du Sénégal est à cet égard une bonne pratique, un objectif de ces unités étant de dispenser des formations dans des localités mal desservies en centres de formation. De nombreux efforts restent à fournir pour atteindre le niveau d'accessibilité dont les régions de départ ont besoin, y compris en Casamance où le projet a développé une part importante de ses efforts. Le besoin des projets de réintégration de grande ampleur tels que celui de l'OIM pourrait donc toujours rencontrer des tensions entre la demande et l'offre.

**Quand la proximité géographique ou la rareté de l'offre est une limite, les PMO internalisent leur formation, et c'est le formateur qui vient au bénéficiaire. Ceci est très pertinent en particulier pour les projets en milieu rural.** Ainsi, PACERSEN et plus récemment l'OIM ont engagé le déplacement de formateurs sur les lieux des projets (l'OIM Kolda a recruté un chargé de réintégration avec un profil d'ingénieur agronome, qui s'est spécialisé sur l'orientation et le suivi des projets agricoles, fournissant des techniques adaptées aux bénéficiaires). C'est également pertinent pour les projets visant un marché spécifique, pour lequel il n'existe pas de formation, comme le projet de la CMA 29 qui va déployer des artisans-formateurs à Saint-Louis. Les résultats de ce projet prometteur seront à étudier dans le futur.

**Le second facteur de réussite est la diffusion de l'information relative aux offres de formation.** La campagne de sensibilisation **Tekki-Fii** contribue indirectement à diffuser l'information auprès des bénéficiaires de la réintégration (voir section 5). Par ailleurs, la coopération entre les PMO et les acteurs de la formation sur le territoire est nécessaire pour identifier les opportunités disponibles. Pour pallier les difficultés notamment en dehors de la région de Dakar, les PMO s'informent via les cadres de concertation. Le taux d' enrôlement dans des formations techniques (environ un tiers des bénéficiaires interrogés par Altai Consulting au Sénégal – figure 5) révèle l'importance du travail effectué par l'OIM pour accompagner les migrants de retour dans cette voie ainsi que le chemin restant à parcourir.



**Le troisième facteur de réussite est l'adéquation des méthodes avec les compétences pratiques requises pour l'exercice du métier.** L'enquête suggère que ce défi semble avoir été relevé dans l'ensemble pour les PMO, avec des taux de satisfaction élevés parmi les bénéficiaires interrogés (figure 6).



Il est cependant à noter que **les formations proposées par les PMO ne sont pas toujours en ligne avec la demande du marché**, jugées parfois trop théoriques : 39 répondants ont indiqué que la formation reçue était plutôt voire complètement insuffisante pour travailler ensuite dans le secteur choisi (figure 7). Les résultats d'enquête peuvent suggérer que le problème ne réside pas dans la qualité de la formation, mais plutôt dans la difficulté de l'insertion subséquente ; la formation elle-même étant jugée satisfaisante (figure 6).

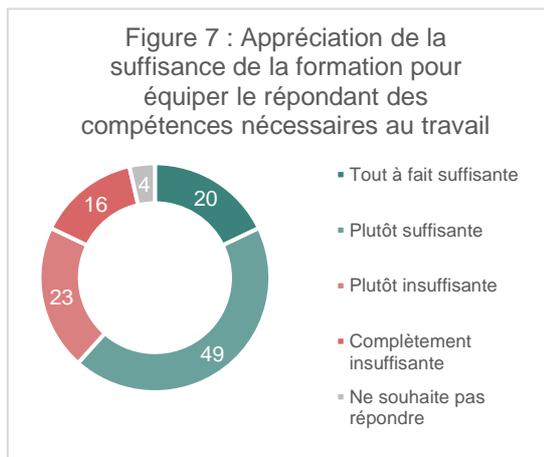
**Les formations suivies permettent d'accéder à un emploi pour presque tous, mais un emploi à temps-partiel dans certains cas, nécessitant souvent un complément avec une autre activité.**

Environ 5% des répondants ayant reçu une formation étaient encore sans emploi, tandis que ce chiffre atteint environ 20% pour ceux n'ayant pas reçu de formation. En revanche un tiers des migrants formés interrogés par Altai Consulting au Sénégal n'ont trouvé qu'un emploi à temps partiel, une proportion égale à celle retrouvée parmi les migrants n'ayant pas suivi de formation. Cela peut s'expliquer par :

- **La faible capacité d'absorption du marché de l'emploi**, qui implique le risque de former davantage de bénéficiaires que de possibilités réelles d'emploi sur le marché, malgré les mesures prises parallèlement pour stimuler le marché via d'autres projets sur financement FFU. En effet, pour répondre à la problématique du développement des offres d'emploi, le FFU travaille également avec d'autres partenaires sur le programme « Développer l'emploi au Sénégal - Tekki-Fii » afin de stimuler le marché, à travers ses activités de mise à niveau des entreprises et d'accompagnement technique aux PME (AFD) et de développement de l'auto-emploi et de l'accès au financement (GRET et Positive Planet International).
- **Le manque de soutien à un projet à la suite de la formation ou le manque de suivi et d'appui à la mise en œuvre concrète du projet une fois les compétences initiales acquises.** En cela, le projet de CMA29, basé sur l'identification d'un secteur en tension (métiers de la rénovation) et mis en place une formation en alternance en entreprise pour 300 jeunes dont 100 migrants de retour est un modèle pour les projets à cible limitée.

**La question des partenariats avec des entreprises déjà opérantes, permettant une orientation vers des emplois concrets sans passer par la création de micro-entreprises, reste un défi majeur**, au Sénégal comme dans la sous-région. Dans cette perspective, l'OIM et ECLOSIO soutiennent l'accès aux offres existantes à travers :

- Le renforcement de l'accès à l'information sur les opportunités d'offres d'emploi disponibles localement, à travers la participation des organisations aux réseaux de gouvernance locaux



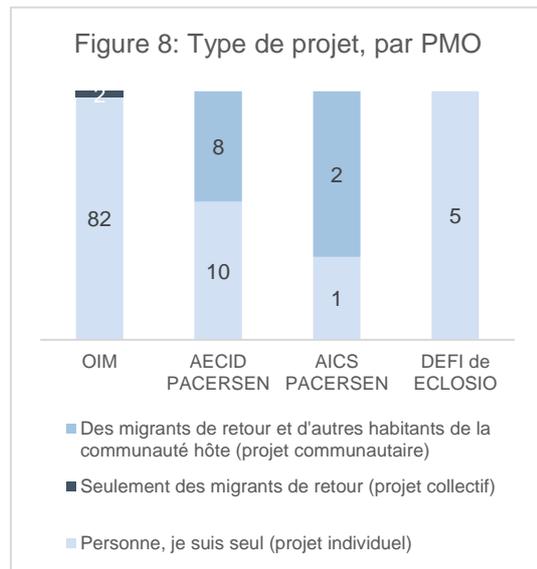
pour rester informés sur les opportunités, l'invitation d'acteurs économiques à présenter leurs activités et le développement des réseaux et connaissances des responsables de zones.

- Le développement du placement en entreprise expérimenté depuis peu par l'OIM, et qui prévoit des accords PMO/entreprise, notamment en zone urbaine plus industrialisée. Ce projet prometteur a débuté fin 2020 et devrait porter ses fruits en 2021.

### 3.2.4. Projets individuels, collectifs et communautaires

Les projets de réintégration proposés par l'OIM Sénégal restaient majoritairement des projets individuels en 2020 (82 projets individuels parmi 84 chez les répondants interrogés, le reste étant des projets collectifs – figure 8), mais la proportion de projets collectifs ou communautaires a évolué. **Le défi de l'orientation vers des projets collectifs ou communautaires dépend de plusieurs facteurs :**

- **Le manque de connaissances des opportunités sur le territoire**, des métiers associés, et de relations avec les autorités. Ces défis ont été dépassés à partir du moment où les sous-bureaux ont développé une bonne connaissance des enjeux économiques des territoires et une expertise en matière d'appui à la réalisation de ces projets en partenariats avec les acteurs locaux.
- **Le caractère quelque peu artificiel du processus du montage de projet**, parfois proposé à des bénéficiaires ne se connaissant pas. Pour répondre à ce défi, les équipes de l'OIM procèdent d'abord à une présentation des options en session de groupe, puis réunissent les participants ayant été identifiés comme étant partis ou rentrés du/dans un même village. Ces complexités expliquent pourquoi une majorité des projets collectifs sont composés de seulement deux ou trois bénéficiaires. Cependant, certains projets collectifs et communautaires impliquant huit bénéficiaires et plus sont jugés comme ayant plus de potentialité que les projets impliquant deux ou trois bénéficiaires notamment dans les zones rurales – qui correspondent aussi à des zones de départs importantes – où les projets agricoles et d'élevage de plus grande envergure peuvent présenter de vraies potentialités, comme à Walicounda<sup>xviii</sup>.

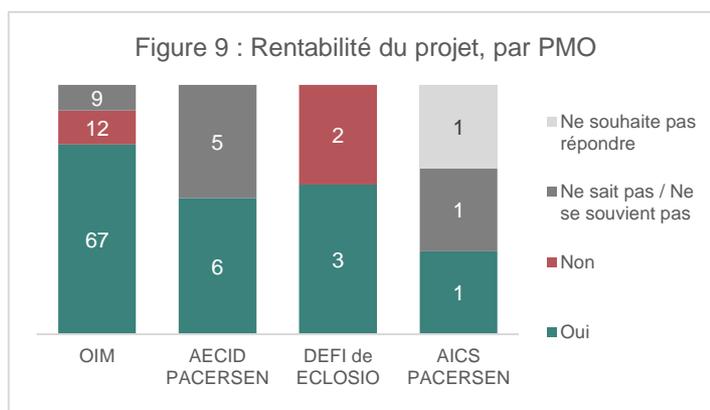


**Cette opportunité de projets collectifs en milieu rural est également illustrée par le projet PACERSEN : le projet est structuré en amont par des professionnels du développement**, ayant une forte expertise dans ce type de projet, et l'investissement dans les fondamentaux du projet (équipement, infrastructure locale) est important. Le budget est en conséquence élevé pour une cible restreinte en termes d'emplois créés. Par ailleurs, PACERSEN travaille en partenariat avec l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA), ce qui permet une appropriation du projet par les autorités mais a généré des retards de mise en œuvre, parfois préjudiciables aux besoins immédiats qu'ont les migrants de retour.

**Les projets ruraux collectifs développés par l'OIM ont été construits de manière différente**, directement avec les bénéficiaires, avec un objectif plus important de création d'emplois, et moins d'investissements dans l'expertise technique ou les aspects infrastructurels, avec par conséquent des budgets plus restreints. Pour compenser ces faiblesses budgétaires, le regroupement entre bénéficiaires est encouragé par l'OIM pour permettre l'achat de matériel plus cher. Un avantage de la plus grande flexibilité de l'OIM en termes de temporalité est l'identification en temps réel des possibilités offertes dans chaque communauté (terrains disponibles, souhaits des autorités) et la mise œuvre immédiate des projets après la sélection des bénéficiaires et des discussions.

**Enfin, au niveau des pôles urbains comme Dakar, Thiès et Saint Louis, la logique de projets individuels reste importante et doit être maintenue** puisque les départs et les retours ne sont pas systématiquement le fait d'un petit groupe de personnes originaires de la même localité. **La stratégie d'orientation doit donc être territorialisée.**

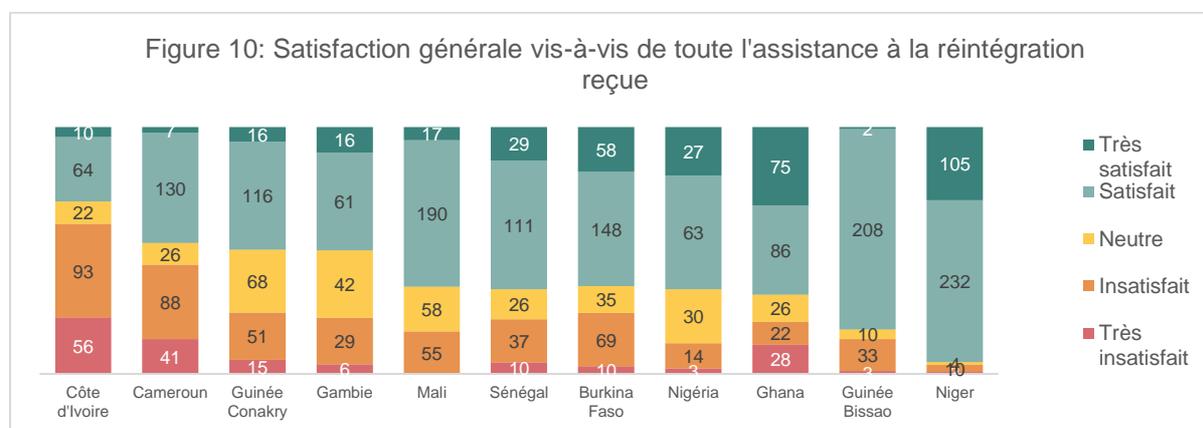
L'objectif premier reste la rentabilité du projet, qui est le meilleur gage de la réussite de la réintégration. A cet égard, les données d'enquête collectées par Altai Consulting indiquent une tendance plutôt satisfaisante avec près des trois quarts (77/107) des répondants ayant reçu un appui à projet jugeant celui-ci rentable (figure 9), mais la manque de maturité de la plupart des projets ne permet pas à ce jour de confirmer leur rentabilité sur le long terme.



### 3.3. IMPACTS DE L'ASSISTANCE A LA REINTEGRATION

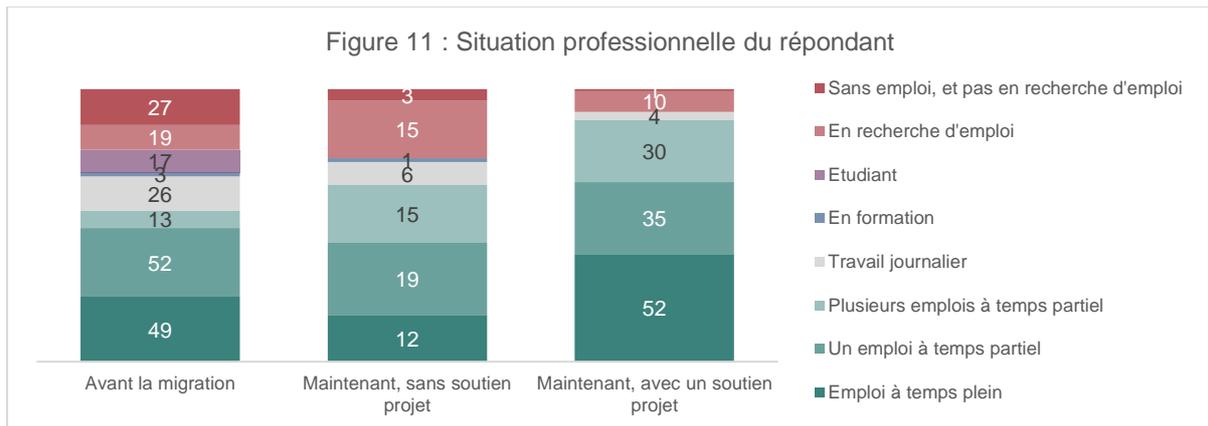
#### 3.3.1. Satisfaction générale vis-à-vis de l'assistance à la réintégration

**Les Sénégalais de retour sont majoritairement satisfaits de l'assistance à la réintégration fournie par les différents PMO étudiés.** Selon l'enquête conduite par Altai Consulting, 140 des 213 répondants concernés au Sénégal se disent satisfaits (111) ou très satisfaits (29) de cette assistance. L'enquête conduite par Altai Consulting place le Sénégal en sixième position parmi les pays de la sous-région en matière de satisfaction générale vis-à-vis de toute l'assistance reçue, avec un taux de 65% contre une moyenne régionale de 63% (figure 10).



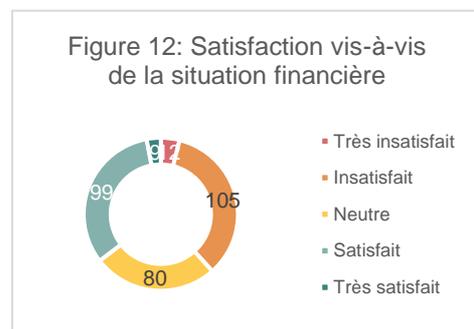
#### 3.3.2. Situation professionnelle

**La situation professionnelle est améliorée en fonction de l'appui à la réalisation d'un projet :** Selon les données d'enquête collectées par Altai Consulting, l'appui apporté par l'OIM et les autres PMO étudiés au Sénégal semble permettre à une part importante des bénéficiaires d'accéder à l'emploi (127 sur 141 interrogés), leur conférant une situation professionnelle généralement préférable à celle connue avant la migration (figure 11). Notre enquête indique également que la formation, même quand celle-ci n'est pas complétée par un soutien à la création de projet, améliore tout de même la situation professionnelle du bénéficiaire par rapport à ses conditions de vie avant la migration, mais de manière plus limitée.



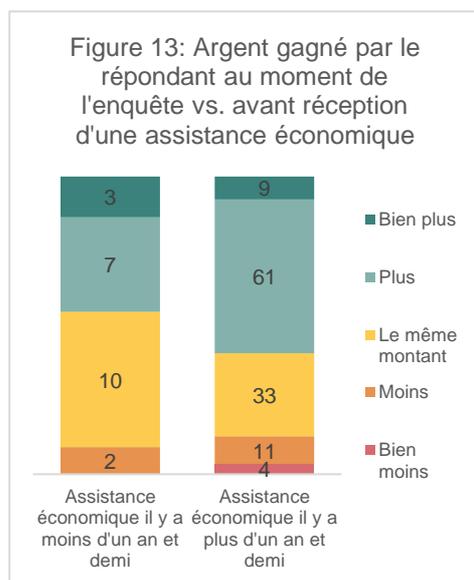
### 3.3.3. Autonomisation économique

**La situation financière reste problématique pour une majorité des bénéficiaires rencontrés.** Parmi les 305 répondants à l'enquête d'Altai Consulting au Sénégal, qu'ils aient bénéficié d'une assistance économique (formation ou appui à un montage de projet), ou non, environ un tiers (108) seulement se déclarent satisfaits (99) ou très satisfaits (9) de leur situation financière (figure 12).



**Le défi principal de la situation financière réside dans la possibilité de subvenir à ses besoins dans l'attente de la mise en œuvre d'un projet, puis dans l'attente des fruits de ce projet.** Les réponses à l'enquête du cycle 3 indiquent qu'après avoir bénéficié d'une aide à la réintégration, seule une partie des 203 répondants estime pouvoir subvenir à la plupart de ses besoins (55), ou à certains de ses besoins (88). Une minorité déclare subvenir à l'ensemble de ses besoins et aux besoins de sa famille et de son foyer (8 sur 203), quand une partie non-négligeable des bénéficiaires rencontrés déclare ne pas pouvoir subvenir même à ses besoins de base avec à l'aide apportée (27 sur 203). **Les PMO sont tous conscients de cette problématique, et tentent d'offrir des alternatives avec plus ou moins de succès.** Pour combler cette période d'attente, le projet ECLOSIO a notamment commencé à offrir un accès à des activités génératrices de revenus de manière temporaire, et l'OIM Kolda a proposé des compléments de culture rapide aux cultures de long-terme, permettant d'obtenir des revenus rapides dans l'attente de la perception des bénéfices des cultures de long-terme.

**Le second défi est la possibilité même de rentabilité à moyen terme du projet,** liée au manque de financement ou de possibilité d'extension du financement au promoteur. Cette rentabilité sur le moyen terme est difficile à évaluer comme facteur d'autonomisation économique : la difficulté d'autonomisation économique grâce aux bénéfices et revenus du projet est-elle liée à la jeunesse ou à la nature du projet ? Des études à moyen et long terme seront nécessaires pour le déterminer. A ce jour cependant, l'enquête conduite par Altai Consulting tend à montrer un effet positif des projets sur la stabilité financière à long-terme. En effet, plus de la moitié (80) des 140 bénéficiaires (cycle 3) d'une assistance à la réintégration économique déclarent percevoir au moment de l'enquête des revenus supérieurs à ceux perçus avant assistance, avec de



meilleurs résultats (près de 60%) chez les répondants ayant reçu cette assistance il y a plus d'un an et demi (figure 13).

La situation reste cependant mitigée même pour ceux qui ont terminé leur processus de réintégration. La diversité du degré de satisfaction malgré l'appui à la réintégration peut également dépendre de facteurs externes liés aux sentiments négatifs persistants ou de facteurs plus exogènes, tels que les perspectives économiques dans leur région.

### 3.3.4. Réinsertion sociale et psycho-sociale

**Les difficultés de réinsertion des migrants de retour<sup>xix</sup> dans leurs communautés et dans leurs familles se révèlent moins importants que présumé par les acteurs de la réintégration au Sénégal.** Nos enquêtes suggèrent qu'ils sont accompagnés par leurs familles à leur arrivée et qu'ils déclarent ne pas rencontrer de tensions avec la communauté. Ainsi, seuls 26 répondants sur 203 mentionnent des tensions avec leur communauté au moment de leur retour (Annexe 7, figure 2), suggérant dans l'ensemble que la réinsertion sociale dans la communauté n'est pas l'un des principaux obstacles à une réinsertion réussie.

**En effet, quand l'insertion est difficile, elle apparaît plutôt comme liée aux difficultés financières et non à une discrimination du migrant, et ce sont ces difficultés qui engendrent la perte de statut social au sein de la famille, si souvent évoquée par les migrants de retour.** L'un d'entre eux témoigne ainsi : *« Il n'y a pas de conflit avec ma famille. Ma famille me loge et m'aide. Mais je ne suis plus respecté. Je suis l'aîné et à 30 ans, je ne peux même pas me payer un café à 50 FCFA. Je ne suis pas capable de soutenir ma mère et ma famille, et d'assumer les responsabilités familiales qui sont les miennes. »*. Ce problème de tension familiale est reflété dans notre enquête, avec 60 répondants sur 203 rapportant des tensions avec leur famille au moment du retour (Annexe 7, figure 2). Selon une étude récente de l'OIM, la honte et les difficultés de réintégration familiale pourraient être liées à l'incapacité de rembourser sa dette – une dette en premier lieu réelle (72% des migrants de retour enquêtés par l'OIM avaient contracté des dettes), mais aussi une « dette symbolique ou morale, qui va au-delà du remboursement de la somme initialement prêtée (Gueye, 2007) et consiste, d'une manière générale, à améliorer les conditions de vie de la famille et de la communauté »<sup>xx</sup>. Rembourser une dette entièrement et dans les temps renforce le lien social entre le migrant et sa communauté d'origine. Ne pas y parvenir engendre au contraire des pressions sociales et mène parfois à des abus.

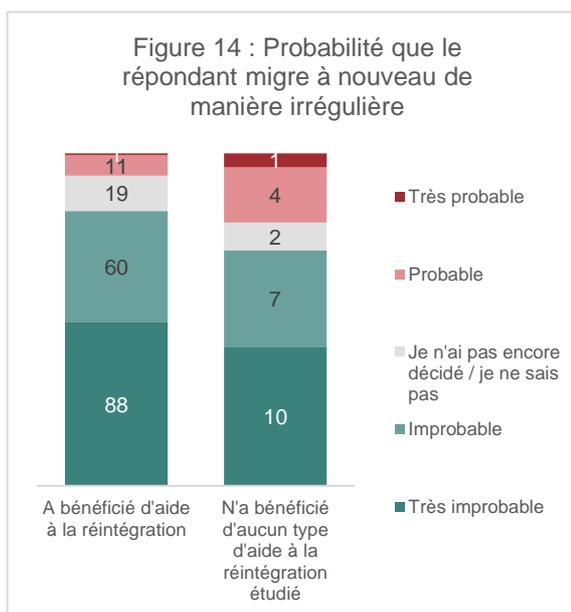
Nos enquêtes du cycle 1 indiquent que pour la plupart des migrants de retour au Sénégal, **les pensées et/ou sentiments négatifs ressentis proviennent d'avantage d'un sentiment d'échec et de difficulté économique** (mentionnés par respectivement 55 et 23 des 102 répondants) **que d'une expérience traumatique** (11/102). Au cycle 3, 71% des migrants évoquent un sentiment négatif lié à une situation financière difficile, et 69% évoquent un sentiment d'échec (Annexe 7, figure 3), et seuls 6% évoquaient des besoins en soutien émotionnel ou psychologique (Annexe 7, figure 4). En cela, **ce sont les aspects économiques de la réintégration qui semblent répondre en priorité au besoin psycho-social majoritaire**, même si besoin de réponse en termes d'appui psycho-social reste présent pour une minorité à l'arrivée, exigeant parfois de véritables soins psychiatriques.

Par ailleurs, **une assistance psycho-sociale « de base » semble nécessaire pour tous, afin de contourner les difficultés d'identification des besoins.** En effet, le contexte culturel ouest-africain qui fait parfois des besoins psycho-sociaux un tabou implique que les besoins peuvent exister sans être forcément exprimés. En outre, ce besoin est prégnant notamment au début du processus de réintégration, mais peut persister pendant plusieurs mois après le début du processus de réintégration, même si les besoins vont décroissants au fil du temps, à mesure que la réintégration économique permet une diminution du sentiment d'échec.

### 3.3.5. Volonté de réémigrer

**Le désir migratoire semble avoir évolué vers des options de migration légale, tandis que la migration irrégulière ne semble plus une option que pour un petit nombre de bénéficiaires interrogés.** Seuls 7% des répondants ayant reçu une assistance à la réintégration envisagent de migrer à nouveau de manière irrégulière, contre 20% des répondants n'ayant pas bénéficié de soutien à la réintégration (figure 14).

**La migration régulière reste une alternative pour de nombreux migrants de retour.** Qu'ils aient bénéficié d'une aide à la réintégration ou non, la moitié des migrants de retour interrogés expriment un désir de migration régulière. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène : d'une part les difficultés rencontrées au cours de la première expérience migratoire semblent avoir découragé la majeure partie des répondants de se lancer à nouveau dans une aventure clandestine ; par ailleurs l'acquisition de compétences et de certifications de formation professionnelle augmentent les chances de se porter candidat à une opportunité légale ; enfin une meilleure connaissance des opportunités légales de migration semble avoir été acquise au cours du processus de migration irrégulier ou durant le parcours de réintégration. En revanche, si le désir fondamental de réussite en Europe semble difficile à effacer, l'évolution du paradigme vers une solution de migration légale est à souligner.



### 3.4. SUIVI-EVALUATION (S&E)

**L'OIM Sénégal utilise désormais les outils harmonisés à l'échelle régionale,** avec la transition au système MiMOSA en cours d'achèvement en 2020. Cette transition est à l'origine d'un retard important pour le suivi des données et la possibilité de fonder notre rapport sur un document de suivi datant d'après juin 2019, date du dernier rapport intermédiaire. Le prochain rapport intermédiaire du volet sénégalais de l'IC UE-OIM sera disponible en 2021. L'utilisation d'outils standardisés pour la réintégration semble fonctionner, et les actions de S&E offrent une opportunité supplémentaire aux bureaux régionaux de suivre leurs bénéficiaires, en parallèle avec leurs propres visites de suivi. La question du suivi des projets sur le très long-terme pour connaître l'impact économique du projet reste posée.

**S'agissant des autres projets, les systèmes de suivi sont à jour pour connaître l'atteinte des objectifs chiffrés et des indicateurs, mais des études à la fois plus qualitatives de la durabilité de la réintégration et plus structurées pourraient renforcer la qualité du suivi et guider les PMO pour adapter leurs stratégies sur les points nécessaires.** Il est à noter que l'évaluation ROM du GMD a pu être positive pour débloquer des situations et réorienter le projet, mais qu'une évaluation plus approfondie des solutions applicables au niveau territorial pourrait permettre d'identifier des pistes pour accélérer le déploiement du projet et le décaissement, encore très limité.

## 3.5. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES ISSUES D'AUTRES PAYS

### 3.5.1. Recommandations

#### A budget constant

- **Soutien PSS : Poursuite du renforcement des synergies avec les autres PMO** et capitalisation sur les réseaux des associations de migrants de retour, qui pourraient être formées pour animer des groupes de parole et répondre aux potentiels besoins non identifiés ou persistants avec le temps.
- **Orientation professionnelle : Poursuite des efforts pour une meilleure analyse des opportunités** au niveau territorial à travers une utilisation accrue des cadres de concertation et des échanges avec l'ARD et les collectivités. Poursuite des approches territorialisées de **mise en relation avec les entreprises (job placement)** et avec les centres proposant des formations adaptées aux **filières porteuses**.
- **Formation** : Poursuite et renforcement du processus d'**internalisation** de la formation par les PMO quand l'offre est indisponible et n'offre pas de possibilité de stage ou d'alternance. La formation peut alors s'accompagner d'un **appui technique du type compagnonnage ou suivi de projet**. Parallèlement, poursuite des travaux de renforcement de la **qualité** de la formation professionnelle.
- **Projets individuels : distribution par tranche** des montants, sur le modèle du Point d'accueil migrant Caritas. En effet, les migrants accompagnés par Caritas reçoivent un appui en biens d'une valeur allant d'environ 700 à 3500 EUR, mais seule une partie de cette somme est délivrée en début de projet. Environ la moitié de la somme est engagée en début de projet, et les migrants reçoivent une seconde somme quelques mois plus tard après avoir montré la validité et/ou rentabilité du projet engagé. Ce deuxième décaissement permet de donner un second souffle à la micro-activité, et de la développer le cas échéant.
- **Projets collectifs OIM : poursuite des réunions entre retournés de la même localité** pour création d'un groupe collectif, promotion des PME porteuses et coopération avec les autorités locales.
- **Projets gouvernance** : formation rémunérée des fonctionnaires partenaires en début de projet.

#### Dans le cadre d'une augmentation des ressources allouées

- **Augmentation du budget de formation des formateurs en PSS et TVET** et renforcement des capacités des partenaires locaux (y compris des structures publiques).
- **Augmentation des montants dédiés à la réintégration** : le montant actuellement disponible pour chaque parcours de réintégration dans le cadre de l'Initiative Conjointe est trois à quatre fois inférieur aux montants alloués aux retournés d'Europe dans le cadre d'ERRIN<sup>3</sup>. La durabilité des projets reste conditionnée par un niveau minimal d'investissement et d'accompagnement dans le temps (18 à 24 mois idéalement) qui devrait être réajusté dans les prochaines phases de financement.
- **Allocation de ressources adéquates pour la mise en place d'outils d'analyse de marché et de filières** dans le but d'identifier les filières porteuses dans chaque région et leur évolution

---

<sup>3</sup> L'initiative ERRIN (European Return and Reintegration Network) est co-financée par les états membres de l'Union Européenne pour faciliter les retours de migrants d'Europe vers leur pays d'origine. Elle a pour objectif de coordonner et de rationaliser les activités de retour et réintégration en confiant ce processus à quelques partenaires de mise en œuvre sélectionnés en amont, mettant leurs services à la disposition des états membres. Ces partenaires incluent Caritas International Belgique, Women Empowerment Literacy and Development Organisation (WELDO), IRARA et European Reintegration Support Organisations (ERSO). Au Sénégal, le principal partenaire de mise en œuvre d'ERRIN est l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration).

dans le temps (études sectorielles / chaînes de valeurs), les compétences techniques recherchées par les entreprises du tissu local (pour orienter la formation et le job placement), et analyser la viabilité des projets individuels (micro-étude et business plan). Ces outils sont à développer au sein de chaque PMO, idéalement avec la spécialisation de certains personnels locaux pour rendre l'approche pérenne, mais pourront dans certains cas être sous-traités à des partenaires pertinents.

### Recommandations de suivi-évaluation futur

- Au-delà du cadre de la mission TPML, certains projets nécessiteront un suivi complémentaire, sur le moyen et long terme, afin d'analyser et de comparer la durabilité des différents schémas de réintégration proposés. Cette analyse pourrait être menée en interne par chaque équipe projet (comme le fait actuellement l'OIM dans une certaine mesure), avec un suivi des bénéficiaires à la fin des années 1 et 2 (a minima), et une série de cas d'études (plus qualitatifs, basés sur un travail de terrain et une série d'interviews et d'observations) permettant d'analyser de manière plus qualitative la trajectoire des bénéficiaires et d'identifier les raisons des succès et échecs au sein de chaque filière de réintégration.
- GMD (AECID) : Ce projet, malgré ses ambitions, n'a pas été en mesure de déployer pour l'instant toutes les activités initialement planifiées, et nécessitera un suivi spécifique afin d'analyser la mise en œuvre des activités de soutien à la gouvernance des migrations au niveau national et local, et leur impact au fil des prochaines années.

### 3.5.2. Bonnes pratiques issues d'autres pays

- Au Burkina Faso, en Guinée, en Guinée-Bissau et au Nigeria, **fourniture d'un téléphone portable et d'une carte SIM** à tous les migrants de retour à leur arrivée dans le pays afin de garder contact avec eux plus facilement.
- **Au Nigéria, en Gambie et en Côte d'Ivoire, l'OIM a facilité la mise en place de mécanismes de soutien psycho-social par les pairs** : des "groupes de discussion" ont été créés entre les migrants de retour récents et les migrants qui sont rentrés plus tôt. En Guinée, l'association nationale de migrants de retour OGLMI, créée avec le soutien de l'OIM, fournit également ce type de soutien par les pairs. Les migrants sont bien placés pour s'entraider en raison de leurs expériences communes, et cette approche d'auto-assistance favorise l'appropriation locale et réduit la dépendance vis-à-vis des capacités et des financements extérieurs.
- **Au Cameroun, l'OIM a offert à 15 agents du ministère de la Jeunesse six sessions de renforcement des capacités dans le but de les former à l'identification des besoins psychosociaux.** Comme ces 15 agents se sont consacrés au conseil en réintégration des migrants de retour, l'identification des besoins PSS a pu se faire à différentes étapes du processus de réintégration, et pas seulement à l'arrivée, car les besoins PSS peuvent évoluer avec le temps. Le ministère des Affaires Sociales a aussi dédié 4 de ses agents pour fournir aux migrants de retour un soutien social et psychosocial permanent. L'OIM a également essayé de s'appuyer sur les structures décentralisées du Ministère pour atteindre les bénéficiaires éloignés. Cette décision a été rentable pour l'OIM et a permis de renforcer l'appropriation nationale du soutien social et psychosocial.
- Au Nigéria, au Burkina Faso et en Guinée, des activités de **Cash For Work** ont été organisées par l'OIM afin que les migrants de retour puissent bénéficier d'un revenu temporaire avant le début du processus de réintégration (Nigéria : uniquement pour les projets communautaires). En **Guinée**, ENABEL a organisé des **chantiers à forte intensité de main-d'œuvre**, qui aident les bénéficiaires à répondre à leurs besoins immédiats, leur fournissent diverses formations de base ou avancée, et contribuent au développement socio-économique local.
- **En Guinée, l'OIM a commandé un guide d'appui et de référencement** des institutions pertinentes vers lesquelles les gestionnaires de cas de l'OIM et les partenaires peuvent orienter les migrants de retour pour divers types de soutien et de services économiques, médicaux et

psychosociaux. En **Gambie**, les PMO financés par le FFU sont allés plus loin et **ont piloté conjointement une plateforme de référence en ligne**, qui répertorie les services et les opportunités correspondant aux différents besoins des migrants de retour et facilite le processus de référencement entre eux et vers les acteurs externes.

- En Guinée (FENU travaillant avec INTEGRA et l'OIM avec Africa First Bank), en Gambie, au Sénégal et au Niger (consortium ENABEL/SNV/AICS), **plusieurs PMO ont facilité l'accès des migrants de retour à la microfinance**. L'OIM Nigéria a fourni un tel soutien à certains migrants de retour avec un financement non FFU. Ce financement supplémentaire est particulièrement pertinent pour les micro-entreprises les plus prometteuses et les plus matures, et complète pertinemment le soutien individuel (limité) monétaire ou en nature budgétisé par l'Initiative Conjointe pour chaque migrant de retour.
- **En Guinée, la DUE organise des réunions mensuelles** au cours desquelles tous les PMO financés par le FFU et impliqués dans la programmation de la réintégration discutent de leurs approches respectives, des progrès réalisés et des leçons apprises, notamment sur la manière de surmonter les obstacles aux référencements.
- Au **Burkina Faso, l'OIM a engagé deux ONG pour renforcer le suivi terrain des migrants de retour** tout au long de leur processus de réintégration, en plus du travail des gestionnaires de cas de l'OIM. Ces ONG étaient en mesure de fournir une assistance supplémentaire aux projets de groupe et de transmettre ou de faire remonter les plaintes à l'OIM lorsque cela était nécessaire. **Au Cameroun, l'OIM a engagé une ONG locale pour mener des activités de suivi après la mise en œuvre du projet**. Cette décision a permis de surmonter les ressources humaines limitées de l'OIM qui entravent souvent la mise en œuvre efficace de ces activités. L'OIM a également encouragé les partenaires nationaux à mener des activités de suivi indépendantes sur leurs propres ressources.
- En **Guinée, l'OIM a mis en place des comités de suivi de proximité (CSP) et de coordination de la réintégration (Unités techniques)** actifs à plusieurs niveaux : national, régional jusqu'aux niveaux décentralisés/locaux, impliquant les autorités nationales et locales, afin de garantir une mise en œuvre et un suivi adéquat de l'aide à la réintégration en général, et des projets collectifs et communautaires en particulier. Ceci est d'autant plus pertinent que les migrants de retour guinéens sont géographiquement dispersés dans tout le pays, ce qui rend plus difficile le contrôle et le suivi des projets et cas individuels.

## 4. GOUVERNANCE MIGRATOIRE AU SENEGAL

Tableau 5 : Projets sur la gouvernance des migrations au Sénégal étudiés sous TPML

Projet	Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations, retour et réintégration durable au Sénégal et accompagnement des investissements de la diaspora sénégalaise			« Coopération Sud-Sud en matière de migration »
PMO	AECID	OIM	AFD	Expertise France
Nom projet	<b>GMD</b> : Renforcement de la Gouvernance inclusive de la migration au Sénégal en vue d'améliorer la synergie Migration et Développement	<b>Initiative Conjointe (IC)</b>	<b>PAISD</b> : Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement	« Coopération Sud-Sud »
Composante	Toutes	POS, coopération retour et réintégration	Toutes	Volet sénégalais du projet
Objectifs	<p><b>Appui à l'élaboration de la politique nationale migratoire</b> (en phase finale), sa diffusion et mise en œuvre ; renforcer les connaissances sur le lien migration-développement</p> <p><b>Renforcement des capacités des structures étatiques en charge de la migration</b>, au niveau national (DGASE) et particulièrement local (BAOS ; ARD)</p> <p><b>Appui à la société civile et la diaspora</b> pour la mise en place d'initiatives migration-développement (via la constitution de fonds)</p>	<p>Soutenir le Sénégal dans l'amélioration de la réintégration des migrants de retour et le <b>renforcement de ses structures et capacités nationales de réintégration</b> ;</p> <p>Renforcement de la collecte et de l'analyse des données migratoires</p>	<p>Accompagnement des initiatives de développement local, économique et social au Sénégal et des projets d'investissements productifs (300) soutenus par la diaspora sénégalaise établis en France, en Espagne, en Italie et en Belgique</p>	<p>Renforce la coopération sud-sud en matière de gouvernance migratoire entre le Maroc et la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal</p>
Principaux partenaires publics	DGASE ; Cadre de concertation national sur la migration ; BAOS ; ARD	DGASE, autorités locales	ADEPME ; MEFP ; DCT du SG de la présidence ; DGASE	DGASE

## 4.1. ENGAGEMENT INSTITUTIONNEL ET DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES MIGRATOIRES

**Le ralentissement dans l'adoption de la politique migratoire s'explique par différents facteurs dont la résolution semble possible à moyen terme.** Le Ministère de l'Economie, du Plan, et de la Coopération a élaboré en 2018 la Politique Nationale de Migration (PNMS), avec le soutien de l'OIM, dans le cadre de ses prérogatives de planification et du fait du caractère transversal de la thématique. Cette version a été validée techniquement. Le processus a été salué comme largement participatif et les axes du document sont en effet pertinents et complets. Cependant, le choix de ce ministère pour coordonner la rédaction du document a freiné la capacité d'appropriation des autres autorités impliquées telles que la DGASE, dont le leadership sur l'ensemble des questions migratoires s'est encore renforcé depuis quatre ans du fait de son rôle de partenaire principal des projets migration du FFU. Les acteurs les plus techniques de la DGASE voient dans ce document une opportunité d'avancer rapidement sur des questions qui requièrent un encadrement stratégique, mais la validation politique tarde, du fait des éléments évoqués, mais également du fait d'éléments intrinsèques au document et à la structure de gouvernance proposée qui justifieraient d'être retravaillés (voir section 4.5).

**Deux éléments viennent partiellement pallier le manque de validation et de mise en œuvre de la stratégie.** Tout d'abord, les compétences et connaissances des autorités nationales impliquées dans les questions migratoires et l'important travail effectué depuis 2015 et renforcé depuis le FFU sont un point positif pour orienter les prises de décision s'agissant des stratégies afférentes à certains projets. Par ailleurs, au niveau régional, une coordination organique s'est établie sous l'impulsion de la volonté des autorités concernées. Les cadres de concertations sont de facto mis en place sous l'autorité du duo Gouverneurs - Directeurs des ARD dans les zones clefs, en premier lieu à Tambacounda, Kolda, Sédhiou, et Kaolack. Leur manque d'uniformité d'un point de vue du fonctionnement et de la structure, les différents problèmes de coordination et d'accès direct aux acteurs pertinents mentionnés par les différentes parties prenantes révèlent cependant un véritable besoin de réforme quant à la gouvernance migratoire.

**En l'absence de la mise en œuvre de la politique nationale et de déploiement effectif des structures territoriales que sont les BAOS et des cadres de gouvernance migratoire officiels, les PMO et les autorités se sont organisés organiquement pour coordonner leurs actions.** Le projet de l'AECID Gouvernance Migration et Développement (GMD) devait intervenir pour renforcer la gouvernance des questions migratoires, à travers notamment le renforcement et l'adoption de la politique migratoire d'une part et le développement des BAOS d'autre part. Ces travaux ont été considérablement ralentis du fait de blocages politiques et de lenteurs au niveau de l'exécution, explicables par trois facteurs : les éléments exposés relatifs au contenu de la politique migratoire et à la structure de gouvernance proposée; l'objectif du développement des Bureaux d'Accueil et d'Orientation des Sénégalais de l'Extérieur (BAOS), dont l'opportunité et les conditions de mise en œuvre sont encore discutées trois ans après le début du projet ; et enfin le défi posé par la gestion indirecte du projet, exigeant la validation de la DGASE pour chacune des étapes du projet (voir section 4.2). S'agissant des BAOS, ces antennes décentralisées de la DGASE censées appuyer les actions de réintégration et centraliser les compétences migration sur le territoire, le ralentissement de leur mise en œuvre a eu un impact sur les conditions de la collaboration des PMO avec l'Etat sur les territoires. Très peu de BAOS sont aujourd'hui opérationnels et leur rôle semble toujours à déterminer, au vu des différentes définitions de leur fonction présentées par les interlocuteurs (voir encadré 1, section 4.2.2).

**Au niveau national, les Procédures Opérationnelles Standards (POS) relatives au retour volontaire et à la réintégration, ont été adaptées au contexte sénégalais en 2018,** sur le modèle de celles élaborées par l'OIM au niveau sous-régional dans le cadre de l'Initiative Conjointe UE-OIM. Les partenaires dédiés de ces POS sont le Comité National chargé de la gestion des Réfugiés, Rapatriés et des Personnes Déplacées (CNRRPD) et la DGASE. Les POS relatives à la phase d'assistance au retour ont été validées par la DGASE et le CNRRPD début 2018, tandis que les POS relatives à la réintégration des migrants de retour n'ont été validées qu'en décembre 2018, suite à un

appui technique de la part de l'OIM qui a permis d'accélérer cette adoption et la coordination des opérations. Au niveau national, le Comité présidé par le Chef de l'Etat-Major du Président de la République existe, et s'est déjà réuni plusieurs fois avec l'OIM mais uniquement sur les questions de retour. Techniquement, la gestion du retour est assurée par la DGASE. **S'agissant de la réintégration, les POS indiquent la mise en place d'un comité interministériel** sous l'autorité de la présidence (Comité présidé par le Chef de l'Etat-Major), **et dans les faits l'interlocuteur principal de l'OIM est la DGASE.**

**Au niveau territorial, la coordination se fait avec le Gouverneur** (représentant de l'autorité centrale) et les acteurs techniques dans les zones Sud (plus importantes d'un point de vue du nombre de retournés) et la DGASE pallie la mise en place de plateformes impliquant le gouvernorat dans les régions Nord. A ce jour ce ne sont pas les antennes de la DGASE (BAOS) qui assurent la coordination des actions tel que prévu par les POS<sup>xxi</sup>, et l'implication des services techniques décentralisés au niveau des bureaux du Gouverneur est clef pour la réussite de la gouvernance migratoire au niveau territorial. Ainsi, le point contact de l'OIM au niveau de la région a la charge de valider les projets de réintégration et d'échanger sur les projets en cours sur la migration, à travers des réunions hebdomadaires entre l'OIM et la région.

**Au niveau central, la DGASE reste l'intermédiaire entre l'OIM et le bureau du gouverneur**, car le ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais n'a pas de service déconcentré, contrairement aux autres départements ministériels. **Cela peut ralentir la mise en œuvre du fait d'un manque de point focal direct au sein du bureau du Gouverneur.** L'introduction de la question migratoire au sein du CRD (le Comité Régional de Développement) présidé par le gouverneur, et où se discutent toutes les questions de développement qui touchent la région, est une possibilité à envisager. Par ailleurs, contrairement à d'autres instances de concertation organique étudiées pour ce rapport, il n'y a pas de collaboration directe prévue avec l'Agence Régionale de Développement (ARD) sur le terrain, ce qui tend à isoler les projets de réintégration de l'écosystème des projets de développement sur le territoire. Cette coopération reste à l'initiative des acteurs locaux (exemple ARD Kolda/OIM), et sa systématisation pourrait impliquer un travail préalable de renforcement des capacités au niveau des ARD sur ces domaines.

**Les plateformes de coordination migration existent mais sont incomplètes et méritent d'être renforcées.** Les plateformes de coordination migration au niveau du FFU sont jugées inaccessibles par certaines autorités nationales partenaires, qui souhaiteraient y être invitées. Parallèlement, la DGASE ne communique pas systématiquement sur son agenda avec ses partenaires clefs. Au niveau de la collaboration avec les acteurs hors-FFU, la DUE a inclus la GIZ à sa plateforme de coordination. Cependant, en dehors des réunions spécifiques à chaque bailleur en capacité d'inviter des partenaires externes majeurs, tous les acteurs de la migration font état d'un manque de mécanisme de coordination intégrant toutes les parties prenantes, y compris les acteurs les moins visibles, parfois très actifs dans certains territoires. Un tel mécanisme serait susceptible de renforcer la gouvernance et les potentiels référencements entre partenaires.

## 4.2. GOUVERNANCE DU RETOUR ET DE LA REINTEGRATION

### 4.2.1. Gouvernance du retour et de l'assistance à l'arrivée

**Le rôle de l'Etat pourrait être renforcé sur certains aspects du processus de retour et assistance à l'arrivée. S'agissant du processus de retour et d'assistance à l'arrivée des migrants au Sénégal, les autorités nationales sont bien impliquées dans l'appui au retour, mais plus difficilement dans les activités d'assistance et de protection à l'arrivée.** Si le référencement vers les centres médicaux et les soins psychiatriques urgents semble opérationnel, le manque de capacité du pays en termes d'appui psycho-social (peu de professionnels de la santé mentale) ne permet pas d'identifier facilement des partenaires pour le référencement.

**En second lieu, pour veiller à la durabilité des procédures de retour de l'Initiative Conjointe et sécuriser les projets FFU intégrant des migrants de retour, il est nécessaire de prendre en compte la multiplicité des typologies de retour gérées au quotidien par la DGASE.**

La définition d'un migrant de retour selon la DGASE et parmi les associations de migrants dans le pays est en effet beaucoup plus large que celle qui définit les bénéficiaires de l'Initiative Conjointe. **Pour la DGASE, tout Sénégalais ayant voyagé légalement ou illégalement en dehors de son pays avec l'intention de migrer, durablement ou non, et qui est rentré sur le territoire sénégalais est un migrant de retour.** Cette large définition permet à l'Etat sénégalais de proposer son aide à tout sénégalais « de l'extérieur » potentiellement de retour, et d'élargir son mandat non seulement aux migrants ayant voyagé légalement avant d'être dans une position de nécessité de retour, mais aussi à la diaspora installée à l'étranger, et désirant se réinstaller au Sénégal après une migration économique réussie.

La reconnaissance du rôle multiple de la DGASE face à une véritable diversité des cibles est à prendre en compte dans toutes les activités de soutien à la capacité de l'Etat (notamment dans le cadre de l'IC et du projet GMD), mais a également son importance sur le plan politique. C'est également la DGASE qui assume la responsabilité de la gestion du retour des migrants de retour expulsés et rapatriés, ce qui constitue souvent un défi en termes de coordination entre retour et réintégration. Une fois sur le territoire, les migrants de retour forcés n'ont généralement pas d'accès spécifiques à l'assistance, et les orientations vers un partenaire dépendent davantage de l'Etat duquel le migrant a été expulsé ou rapatrié. A titre d'exemple l'OIM a récemment appuyé des migrants rapatriés d'Espagne (71 migrants) et d'Allemagne (12 migrants) dans des processus de réintégration *Post arrival and reintegration assistance activities* (PARA).

**Le manque de visibilité de la DGASE en matière d'accompagnement à la réintégration des migrants de retour par les états européens au niveau bilatéral** (pas de connaissance des activités de réintégration des partenaires en dehors de l'OIM) **montre également le manque de coordination centralisée entre retour et réintégration**, en dehors de l'OIM. Il en va de même pour le retour des citoyens sénégalais revenus d'états non européens, pour lesquels le manque d'information est encore plus tangible, et dont le manque d'accompagnement a pu être problématique pour la DGASE par le passé. Ces enjeux pèsent considérablement dans le positionnement politique et programmatique de l'Etat sénégalais et des partenaires, dans l'évolution potentielle de leur rôle dans le processus du retour de tous les migrants de retour (ARVR, forcés, rapatriés ou retournés par leurs propres moyens), et pour la coordination entre les différents projets FFU et hors FFU autour des questions de retour.

**Le bon fonctionnement du retour sous l'ARVR a par contraste mis en valeur les lacunes de l'assistance pour toutes les autres cibles « migrants de retour ».** La DGASE reconnaît ce problème et déclare souhaiter s'impliquer davantage dans l'assistance au retour et aux premières étapes de la réintégration de ces migrants, souvent plus vulnérables que les autres. L'absence actuelle de cartographie des acteurs et activités en la matière ne facilite pas l'engagement vers une structuration de ces actions. Pour combler cette lacune un projet conjoint de l'OIM et Expertise France développé dans le cadre de l'Action de Coopération Sud-Sud vise actuellement à recueillir des informations auprès des intervenants qui accompagnent les sénégalais de retour et à faire des recommandations stratégiques pour aider les autorités publiques à la prise de décision sur les questions de retour et de réintégration ; la synthèse de ce projet prendra la forme d'un livret blanc des recommandations stratégiques pour la réintégration des Sénégalais de retour<sup>xxii</sup>, rassemblant toutes les informations sur les projets de développement disponibles au Sénégal.

#### 4.2.2. Gouvernance de la réintégration

**S'agissant de la réintégration, la coordination des différents PMO et des agences et ministères concernés est un défi, notamment du fait du nombre élevé de retours, dépassant la capacité des agences de l'Etat susceptibles de prendre le relais du FFU sur les différents aspects de la réintégration.** Ces agences ont des degrés de capacité différents, et il est essentiel de bien analyser

ces capacités avant de leur confier la mise en œuvre des différentes stratégies. Ainsi, l'Agence Nationale pour l'Emploi et la Jeunesse (ANPEJ) est à l'heure actuelle trop peu outillée pour gérer à elle seule l'orientation ; des efforts de renforcement de ses capacités sont en cours<sup>4</sup>. L'ADEPME a quant à elle des potentialités importantes en termes d'appui au développement de l'entrepreneuriat et de renforcement de la compétitivité des PME. L'agence a été récemment classée troisième Organisation de Promotion du Commerce (OPC) en Afrique et première dans l'espace CEDEAO par l'OIT. De même, les partenaires rapportent des coopérations efficaces avec les chambres de commerces et chambres de métiers, dont les potentialités pourraient être encore davantage exploitées, sur le modèle des quatre projets ARCHIPELAGO pour le Sénégal, portés par des partenariats avec des chambres de commerce ou chambres de métiers de différentes régions du Sénégal.

**Au niveau de la formation professionnelle, les travaux de l'ACEFOP sont une bonne pratique au vu de l'implication des autorités et du développement de la qualité des instituts publics de formation.** Après quatre années de projet focalisées sur le Sud Sénégal, et capitalisant sur vingt années de travaux au Sénégal sur de l'aide budgétisée, la Direction de la Formation Professionnelle et Technique (DFPT) et ses agents décentralisés (inspections d'académie, ONFP...) ont des capacités renforcées pour assurer la pérennité des projets et stratégies. L'implication du fonds de financement de la formation professionnelle (3FPT, entité de l'Etat cofinancée par une taxe prélevée auprès des entreprises) dans les régions est également une étape favorable vers la pérennité des actions d'ACEFOP. Ce renforcement des capacités n'est cependant pas suffisant au vu de enjeux de modernisation du secteur qui doivent être poursuivis. En effet, si le retard des régions Sud sur les autres régions a pu être rattrapé, l'écosystème de la formation professionnelle sénégalais doit encore être largement développé.

**La réussite de la cogestion avec l'Etat dépend principalement des compétences et de la vision des parties prenantes. La cogestion avec les autorités compétentes est un objectif fort et légitime exprimé par certains projets financés par le FFU.** Cette approche comporte cependant un risque de ralentissement de la mise en œuvre, face à des administrations qui manquent souvent de culture du projet et de maîtrise du cycle de projet. Les différences salariales entre les PMO et l'Etat peuvent aussi avoir un impact sur la bonne volonté de mise en œuvre, quand certains fonctionnaires estiment que leur salaire n'est pas à la hauteur du travail requis par le projet. Ces travers semblent plus particulièrement prononcés dans le cadre du projet GMD, qui a souffert de la priorité donnée à la cogestion, pour sa mise en œuvre. Le projet PACERSEN a également rencontré des ralentissements liés à la difficulté de répartition des rôles et responsabilité entre l'agence nationale d'insertion et de développement agricole (ANIDA) et l'AECID ou l'AICS. **Quand la cogestion risque de mener au blocage du projet, la gestion directe par les PMO sera parfois préférable.**

Mais dans d'autres cas, la cogestion peut également être une réussite et assurer la durabilité des projets et leur appropriation par les autorités, comme c'est le cas pour le PAISD, ou bien pour les projets antérieurs à l'ACEFOP (qui est géré par LuxDev en régie) qui ont pavé le projet FFU de bonnes pratiques en termes d'appropriation des projets. **La détermination de l'opportunité d'une gestion directe ou d'une cogestion des projets doit donc être précédée d'une analyse solide des différentes parties prenantes, et d'une bonne implication des autorités locales dans la co-écriture du projet, et des modalités de renforcement des capacités nécessaires à la continuité des projets.**

**En l'absence de validation et de mise en œuvre de la politique migratoire et sans réel mécanisme de coordination des actions de migration, les cadres de concertations manquent d'harmonisation et l'échange d'information reste au niveau décentralisé.** Au niveau territorial, les cadres de concertation sur la migration se sont créés de manière organique et diversifiée pour pallier l'absence de cadre de gouvernance migratoire national. Nous utiliserons ici les exemples de Kaolack et de Tambacounda pour illustrer cette diversité. A Kaolack, zone de mise en œuvre de certains projets

---

<sup>4</sup> Projet Migrations et Développement de la GIZ ; Projet Migr'Actions en collaboration avec Pôle Emploi financé par l'UE

relatifs aux migrations FFU (le PACERSEN d'AICS, le PARERBA d'ENABEL, Coopération Sud-Sud d'Expertise France, OIM dans une moindre mesure) et non FFU (VIS), le Gouverneur a adopté en mai 2018 un cadre de concertation local assez simple, divisé en trois collèges et incluant un nombre d'acteurs très restreint. Les collèges se réunissent de manière hebdomadaire, et les trois collèges tous les trois mois. A Tambacounda, point d'entrée des migrants de l'ARVR, et à l'initiative de l'OIM, le cadre de concertation adopté par le Gouverneur en septembre 2019 est composé d'au moins 70 membres et sept collèges (pool régionaux), composés d'au moins 20 membres. Les collèges se réunissent tous les six mois et l'ensemble des membres une fois par an. Dans les deux cas, le président du cadre est le Gouverneur et le coordonnateur exécutif est le directeur de l'ARD. La composition de ces deux cadres de concertation révèle des fonctions différentes de ces cadres, et le partage d'expérience des modèles régionaux de gouvernance migratoire au niveau national pourrait bénéficier à la réflexion pour des cadres plus efficaces. La comparaison de ces cadres révèle aussi la persistance de la centralité de l'ARD au niveau exécutif, malgré la loi de décentralisation de 2013, qui a privé les ARD d'une partie de leur autorité. Cette épineuse question de droit des collectivités locales est évoquée par l'ensemble des interlocuteurs travaillant de près ou de loin sur des questions de gouvernance au Sénégal.

**La question de l'implication des collectivités locales dans ces actions est également en jeu** : la diffusion de l'information au niveau territorial et l'insertion des problématiques migration dans les plans communaux dépendent d'une bonne formation des autorités locales et d'une bonne communication, sous l'autorité de l'Etat. Dans ce contexte, la question de la mise en œuvre des BAOS ou du maintien ou de la création de points focaux migrations au sein des bureaux des Gouverneurs ou des ARD reste d'actualité. **Ces questions sont cruciales pour l'appropriation par l'Etat des stratégies publiques induites par les projets FFU.**

#### Encadré 1 : Que faut-il faire des BAOS ?

Les Bureaux d'Accueil et d'Orientation des Sénégalais de l'Extérieur (BAOS) sont des structures créées par Arrêté Présidentiel en 1987<sup>xxiii</sup><sup>xxiv</sup>, et dont l'objet est d'accueillir les Sénégalais de l'extérieur en amont, avant leur départ sur les routes migratoires, et en aval dès qu'ils sont rapatriés, volontairement ou involontairement. Ces bureaux ne doivent pas être confondus avec le projet de mise en œuvre des BASE (Bureau d'accueil et de suivi des Sénégalais de l'extérieur), dont l'objet est d'appuyer la diaspora dans son projet de rapatriement de ses biens. Les POS préparés par l'OIM prévoyaient de s'appuyer sur la mise en place de BAOS dans le cadre du projet GMD. Quelques rares BAOS ont une existence historique, notamment le BAOS de Sédhio (Hom), hébergé par l'ARD et fonctionnant sur fonds propres. Cependant, la plupart de ces antennes décentralisées de la DGASE, sont toujours en cours de mise en place dans les régions, principalement pour des raisons de recrutement et de contexte temporel (COVID-19), mais également parce que les mécanismes de gouvernance de la migration se sont mis en place de manière organique dans les régions.

Ainsi, l'utilité même des BAOS est parfois mise en cause, et les acteurs évoquent différents avantages et inconvénients à les mettre en œuvre, du fait de la préexistence d'autres mécanismes (ex : Desk migration au sein des bureaux de l'ARD) et/ou d'autres solutions possibles (ex : points focaux au sein des bureaux du Gouverneur). Une cartographie des bonnes pratiques territoriales en termes d'orientation des jeunes et des migrants, telle que le prévoit le GMD, et une analyse approfondie des parties prenantes et cadres de concertations afférents pourraient apporter des réponses à ces questions.

### 4.3. PAYS DE TRANSIT

Depuis 2016, **la réactivation des anciennes routes migratoires maritimes** (par pirogue jusqu'aux Canaries) **et mixtes terrestres-maritimes** (Mauritanie-Maroc-Espagne) fait de l'Espagne le pays concentrant le plus d'arrivées par mer en Méditerranée dès 2018<sup>xxv</sup> et **fait à nouveau du Sénégal un**

**pays de transit**, notamment pour les Maliens, les Guinéens et les Ivoiriens, qui représentent respectivement 13%, 8% et 7% des migrants arrivés en Espagne en 2020 (voir annexe 6). S'agissant du transit de ces migrants, ils peuvent entrer et circuler librement au Sénégal pour une période de trois mois en tant que membres de la CEDEAO. Dans le cas où ce délai serait dépassé et malgré l'absence de papiers, les expulsions ne sont que rarement mises en pratique. Ce constat tend à réduire la question du transit des migrants à un manque de protection sociale de base, liée à l'absence de mécanismes de protection dédiés aux migrants adultes<sup>xxvi</sup>. La situation s'est en revanche détériorée au moment des fermetures des frontières liées à la COVID-19, bloquant de nombreux migrants au Sénégal sans possibilité de quitter le territoire et sans ressources. L'OIM a pu appuyer le retour volontaire de ces migrants<sup>xxvii</sup>. Enfin, la hausse récente des départs au dernier trimestre 2020 suggère un besoin à venir en termes de coordination des acteurs pour les projets relatifs aux migrants en transit<sup>xxviii</sup>.

#### 4.4. APPUI AUX INVESTISSEMENTS DE LA DIASPORA

**L'accompagnement des investissements de la diaspora en faveur du développement économique sénégalais est une priorité pour les autorités nationales**, qui ont dédié une part importante de leurs travaux en lien avec le Sommet de La Valette à cette thématique. C'est aussi l'un des piliers de la politique migratoire. En effet, la contribution économique de la diaspora sénégalaise est très importante, et représentait 13% du PIB en 2017, chiffres en croissance par rapport à 2013 (6% du PIB). Dans ce contexte, le FFU finance plusieurs projets directement liés à cette priorité nationale.

Le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (**PAISD**) **géré par l'AFD et la DCT** (Direction de la Coopération Technique) **est le projet le plus emblématique dans ce domaine au Sénégal, et doit sa réussite à une capitalisation sur des initiatives PAISD engagées depuis plus de 10 ans par les mêmes acteurs et pour le même objectif** : mobiliser les investissements de la diaspora pour le développement économique local. Le projet ambitionne d'accompagner 375 projets d'investissement et initiatives de développement local, économique et social soutenus par la diaspora sénégalaise. L'évolution la plus notable du projet au regard de ses versions précédentes est l'ouverture à plusieurs pays de destination : alors que la diaspora visée par le passé était exclusivement établie en France, l'objectif du PAISD financé dans le cadre du FFU est d'inclure des membres de la diaspora établis en Espagne, en Italie et en Belgique, ce qui constitue un défi pour l'AFD et les partenaires nationaux de mise en œuvre, qui pour l'instant accompagnent très majoritairement des projets de la diaspora franco-sénégalaise. Malgré ce défi, le projet est un modèle, et la réussite de la cogestion directe par la DCT, et les autres acteurs associés (ADPEME et DGASE) a permis d'installer le leadership de l'Etat et la durabilité du projet. Il est à noter que le projet a fortement bénéficié dans son déploiement de la continuité des acteurs engagés dans le projet, notamment du coordinateur de la DCT mobilisé sur ces enjeux depuis une quinzaine d'années.

**L'Action de Coopération Sud-Sud (CSS) mise en œuvre par Expertise France et la GIZ permet d'échanger les bonnes pratiques africaines en matière de réponses aux problématiques migratoires**, entre le Maroc, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal. Les activités les plus prometteuses sont l'analyse comparée entre le Maroc et le Sénégal des dispositifs d'incitation aux investissements productifs de la diaspora – étude en cours qui suscite l'intérêt des autorités nationales – et le renforcement du système sénégalais de collecte et traitement des données migratoires, qui devrait permettre à l'ANSD de bénéficier de l'interprétation des données de l'OCDE pour mieux analyser ses propres flux migratoires (à paraître en 2021).

**D'une manière plus générale, des synergies pourraient être approfondies entre les projets**, y compris pour les aspects diaspora du projet GMD à mettre en œuvre (Composante « Appuyer la société civile et la diaspora pour la mise en place d'initiatives migration-développement »).

## 4.5. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES ISSUES D'AUTRES PAYS

### 4.5.1. Recommandations à destination des autorités nationales

**Une révision concertée de la politique migratoire nationale semble opportune dans le but d'accélérer son adoption.** Le plan d'action budgétisé pourrait être extrait du document, et faire l'objet d'une révision future. Le contenu stratégique de la politique pourrait être préservé, mais la structure et composition des instances de coordination ainsi que les axes stratégiques pourraient être ajustés pour mieux prendre en compte le rôle actuel des différentes parties prenantes. Le diagramme ci-dessous et les commentaires qui l'accompagnent constitue une suggestion d'organisation de la gouvernance des migrations au Sénégal (figure 15). Celle-ci est basée sur l'analyse des dynamiques actuelles et l'interview d'un nombre important de parties prenantes et d'acteurs locaux, mais reste bien entendu de l'ordre de la suggestion technique et ne saurait engager la responsabilité de l'Union Européenne.

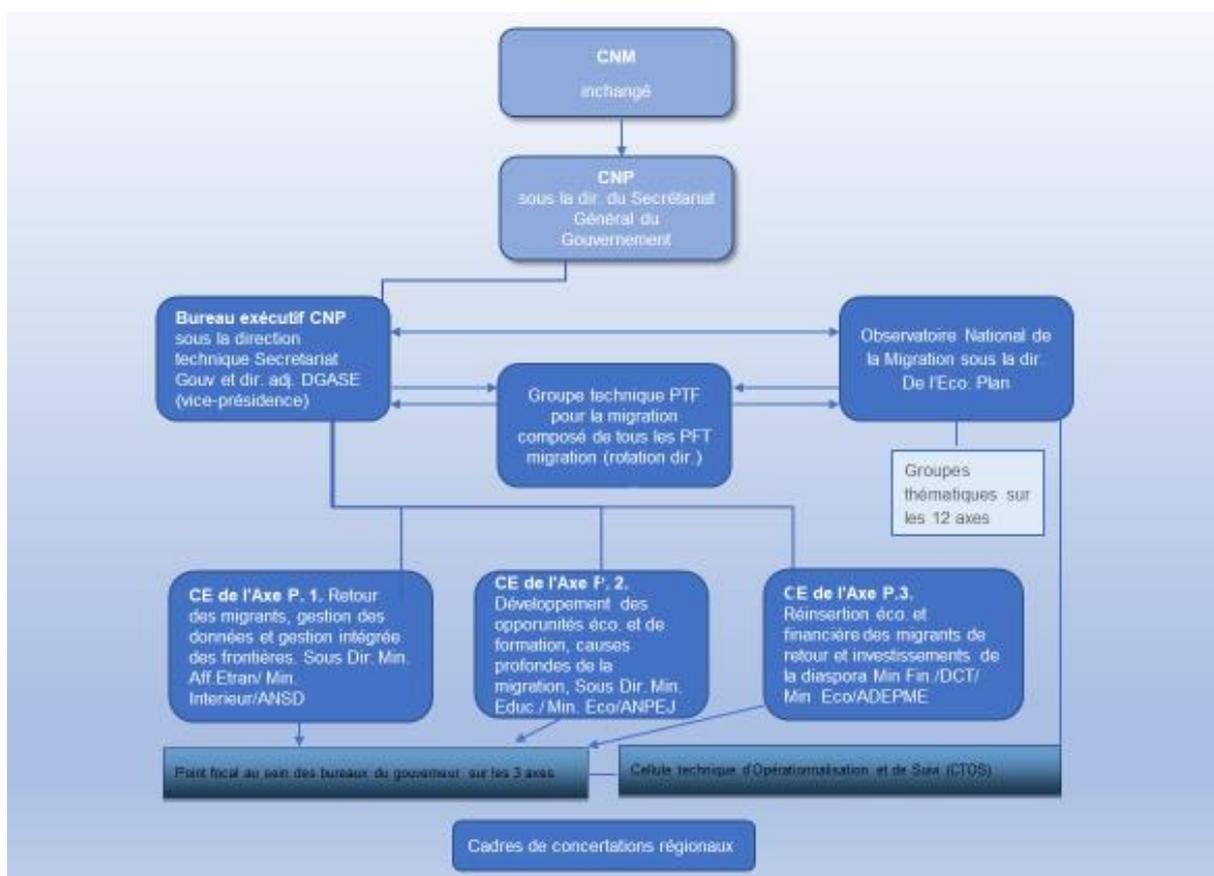


Figure 15 : Suggestion de réorganisation de la gouvernance des migrations au Sénégal

Le Conseil national de la Migration (CNM) est un organe de décisions politiques, présidé par le Chef de l'Etat, et oriente les politiques. Il se réunit tous les deux ans, et pourrait rester inchangé. La présidence du Comité National de Pilotage (CNP) par le Premier Ministre est en revanche un enjeu au vu de la temporalité politique (notamment des remaniements et calendriers électoraux). Plusieurs acteurs ont proposé la tutelle du Secrétariat général du gouvernement, plus pérenne.

Dans la version actuelle, la coordination technique du CNP est confiée à la Direction Générale de la Planification, avec comme Premier vice-président le ministère de l'Economie et du Plan (MEP), et comme Second vice-président le ministère des Affaires Etrangères.

La DGASE a actuellement un rôle plus important que le MEP en termes de partenariat exécutif et de prérogatives décisionnelles, ce qui induit une **recommandation pour un transfert de Direction technique vers le Secrétariat Général (Direction) et la DGASE (Direction Adjointe)**. L'avantage de

la transversalité de la Direction de la Planification pourrait être maintenue à travers la **création d'un Observatoire National de la Migration**, sous l'autorité du MEP.

**Par ailleurs, la création d'un Groupe migration Partenaires Financiers et Techniques (PTF) permettrait d'apporter un soutien technique à l'Etat coordonné tout en centralisant l'information** s'agissant des projets migration mis en œuvre par les différents PMO sur le territoire, **augmentant le leadership de l'Etat**. Ce groupe technique pourraient se réunir mensuellement et bénéficier dans un premier temps de la direction de l'OIM puis d'une direction rotative sur élection (tous les six mois). La création d'un Groupe technique PTF et un Observatoire national pourraient également répondre aux besoins de participation des partenaires et autorités moins directement concernées par les questions migratoires.

**La coordination de la mise en œuvre pourrait en second lieu être partagée selon trois axes prioritaires**, qui sont les thématiques clefs que l'on retrouve à la fois au niveau national et au niveau régional, sous la forme de Comités exécutifs (CE). L'adoption de trois Comités Exécutifs plutôt que 12 groupes de travail comme dans la version actuelle de la politique permettrait une gestion plus efficace et plus simplifiée de sa mise en œuvre et de son suivi. Les 12 axes existants dans la version actuelle de la politique migratoire pourraient devenir des sous-axes de ces trois axes principaux, et pourraient être traités dans le détail sous le mandat de l'Observatoire National de la Migration. Les trois axes pourraient être déclinés tel que mentionné dans les cadres de concertation les plus répandus. Un travail d'harmonisation et de détermination des rôles et responsabilités des différents acteurs territoriaux vient compléter la construction de mécanismes de coordination et de gouvernance migratoire à tous les niveaux exécutifs. Un renforcement de capacités des acteurs territoriaux pourrait être prévu pour faciliter la bonne mise en œuvre des mécanismes de gouvernance.

**Au niveau régional**, l'instrument de coordination technique prévu actuellement par la politique est le Comité Régional de la Population et des Ressources Humaines (COREPORH). Cette autorité ne capitalise pas sur la réalité des instances de coordination déjà opérantes sur le terrain, ni sur celles proposées dans les POS de l'IC UE-OIM dont la mise en œuvre a considérablement influencé les modalités de la gouvernance migratoire au niveau régional. **Le relais régional des Comités exécutifs pourrait être une personne dédiée identifiée au sein des bureaux du gouverneur**, sous l'autorité des comités exécutifs et rapportant également au CTOS (Comité technique d'Opérationnalisation et de Suivi) pour un suivi des actions par l'Observatoire. Le point focal migration au niveau régional pourrait être financé sur ligne budgétaire de l'Etat sénégalais sans co-financement extérieur, afin de garantir la pérennité de la position et de son rôle.

Enfin, **l'insertion d'un plan d'action déjà budgétisé au sein de la politique peut être un frein à son adoption**, en tant que ces budgets correspondent à des objectifs qui peuvent et ont évolué au fil des priorités politiques et des partenariats.

**Une dernière recommandation est le renforcement de la prise en charge des migrants de retour forcé par l'Etat du Sénégal**, à commencer par une cartographie des activités d'appui de ce public au Sénégal et des acteurs impliqués. La DGASE pourrait davantage centraliser l'information et développer des partenariats pour leur orientation et accompagnement. D'une manière générale, **une harmonisation de l'accompagnement proposé aux migrants de retour quel que soit leur parcours est recommandée**.

#### 4.5.2. Recommandations pour la DUE

- **Projets en cogestion : Analyse de la pertinence de l'engagement des parties prenantes en amont des projets** et évaluation des compétences et expériences des agences et délégations ministérielles choisies dans le but d'anticiper sur les besoins en renforcement de capacité, et de définir un dosage adéquat et réaliste entre la cogestion et la vitesse d'exécution du projet.

- **Dans certains cas, proposer une approche mixte** dans laquelle le déploiement du projet reste piloté par l'équipe du PMO pour assurer sa vitesse d'exécution, et le partenaire gouvernemental est formé en parallèle, avec une phase longue d'accompagnement et de prise en main prévue après la livraison du projet.
- **Insertion d'une clause de co-écriture des projets en cogestion Etat-PMO, et détermination minutieuse des rôles et responsabilités** dans l'accompagnement des projets. Maintien de la possibilité du recrutement d'agents techniques externes par le partenaire national, sur le modèle ADEPME. Abandon de la cogestion et choix de la gestion directe si les conditions ne sont pas remplies.
- **Dans l'attente de la création d'un Groupe technique PTF Migrations trans-bailleurs, poursuite de l'effort initié en matière de coordination des PTF sur la thématique migration** en élargissant les réunions à tous les partenaires connus (organisation de réunions régulières centralisées par la DUE) et de partage d'expériences afin de favoriser les synergies. Soutien de la création de la Groupe technique PTF Migrations.

#### 4.5.3. Recommandations pour le FFU

- **En phase avec la recommandation faite sur la cogestion des projets, réaliser une véritable analyse des forces et faiblesses des parties prenantes avant d'investir dans le renforcement des structures publiques d'emploi, l'orientation** et du développement territorial afin de renforcer leurs capacités de prise en charge des migrants de retour.
- Le renforcement de capacités peut passer par l'appui financier à des filières spécialisées à l'ENA pour former les futurs fonctionnaires en charge des projets actuellement sous tutelle PMO.
- Poursuite des expériences ne focalisant pas **uniquement sur les migrants de retour** et des programmes multi-composantes tel que Tekki-Fii.
- Capitalisation sur les réussites y compris les projets budgets restreints tel que celui de la CMA29.
- Capitalisation sur les bonnes pratiques OIM en termes de mise en relation avec les entreprises en zone urbaine et de projets communautaires agricoles en zone rurale.

#### 4.5.4. Bonnes pratiques issues d'autres pays

- **Au Cameroun, l'OIM a activement impliqué les autorités nationales dans la fourniture de l'aide à la réintégration.** Quatre groupes de travail techniques ont été créés sur l'assistance à l'arrivée, la réintégration, la sensibilisation et la collecte de données, dont les membres incluent tous les ministères concernés. Cette approche soutient l'appropriation par le gouvernement et réduit sa dépendance vis-à-vis des financements et des capacités externes.
- **Au Nigeria, l'OIM a délégué une partie du processus de réintégration et des responsabilités de gestion des cas au gouvernement et aux ONG partenaires.** L'orientation professionnelle, la formation aux compétences commerciales et une première session de groupe d'assistance psychosociale sont mises en œuvre par des ONG et des entités gouvernementales formées et supervisées par l'OIM et déployées dans les principales zones de retour. Des "équipes d'experts en gestion de cas" formées par l'OIM et composées de personnel du gouvernement et d'ONG conseillent les migrants sur leurs plans de réintégration et d'affaires. Cinq ONG ont été chargées d'assurer la réintégration de 300 migrants de retour chacune. Enfin, l'OIM a formé des "équipes d'experts en suivi et évaluation" composées de membres du gouvernement et d'ONG qui, avec le personnel de l'OIM chargé du suivi et de l'évaluation, mettront en œuvre le suivi de la réintégration et les enquêtes de durabilité.

## 5. SENSIBILISATION

### 5.1. OBJECTIFS ET APPROCHES

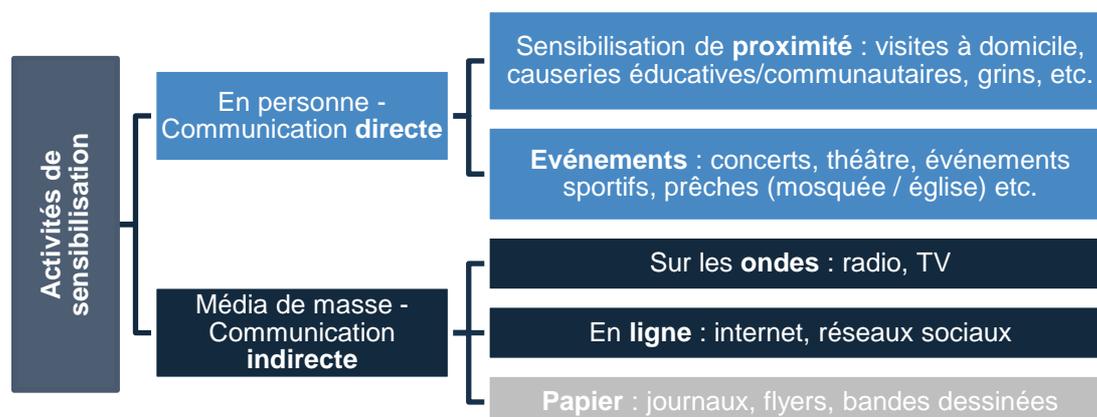
Tableau 6 : Aperçu des principaux projets à volet sensibilisation étudiés dans le cadre de TPML

	<b>Tekki-Fii – Composante OS.4 Information</b>	<b>Tekki-Fii – Composante OS.2 ACEFOP</b>	<b>OIM- Initiative Conjointe</b>	<b>AECID - GMD</b>
<b>Budget</b>	913 844 EUR avec décaissement majoritaire (80%) pour la composante OS.4 et minoritaire OS.2 (20%)		320 000 EUR	295 000 EUR
<b>Localisation</b>	Tout le Sénégal – Focus sur les zones Sud et Nord	Zones des projets ACEFOP (focus zones Sud)	Zones Sud et Dakar	Tout le Sénégal
<b>Groupes cibles</b>	Migrants potentiels, migrants de retour, communautés d'origine	Jeunes de 16 à 35 ans et mères des jeunes migrants potentiels	Communautés d'origine	Communes et villes, migrants et migrants potentiels
<b>Axes de sensibilisation</b>	Les projets FFU proposant des opportunités de formation professionnelle et d'insertion économique Les opportunités de réussite au Sénégal en général Les risques de la migration irrégulière et (marginale) les autres opportunités de migration	Les opportunités présentées par les projets FFU proposant des opportunités de formation professionnelle et d'insertion économique Les opportunités de réussite au Sénégal en général Les risques et dangers de la migration irrégulière	<i>Avant juin 2020</i> : Les risques et dangers de la migration irrégulière et les autres opportunités en termes de migration  <i>Après juin 2020</i> : voir section 5.2	Vulgarisation et diffusion de la politique migratoire  Sensibilisation sur les questions migratoires
<b>Activités principales mises en œuvre étudiées</b>	DUE-20STM et AF Consulting - Mini-série télévisée et online Tekki-Fii - Réseaux sociaux - Caravanes (Unité mobile, projection de films, stands d'information et business, concerts, etc.)	LuxDev-Jokalanté - Causeries - Spots radios - Jeux concours	<i>Avant juin 2020</i> : Emissions de radios  <i>Après juin 2020</i> : voir section 5.2	Aucune activité mise en œuvre

D'autres activités de sensibilisation ont été mises en œuvre sur financement FFU et ne sont pas étudiées dans ce rapport, notamment par AICS (une chanson sur l'importance de réussir sur ses terres à travers l'agriculture), AECID (événements culturels) et ENABEL (informations autour des opportunités proposées par le projet), qui ont par ailleurs également utilisé le slogan « Tekki-Fii ».

### 5.1.1. Typologie des principales activités de sensibilisation étudiées

Le schéma ci-dessous détaille les **activités de sensibilisation étudiées** dans le cadre du TPML.



#### Activités Tekki-Fii - OS.4 – PMO : DUE avec l'appui de 20 STM et AF Consulting



	Sensibilisation directe	Sensibilisation indirecte
	Caravanes, unités mobiles, projection film, concerts, stands d'information	Série télévisée Tekki-Fii diffusée à la télévision et sur internet – Animation réseaux sociaux
	Novembre 2017, Avril 2018, Janvier 2019, Novembre-Décembre 2019, Décembre 2020	Diffusion télévisée 2018-2019, et Youtube 2018-2020

#### Activités Tekki-Fii - OS.2 – PMO : LuxDev avec l'appui de Jokalanté



	Sensibilisation directe	Sensibilisation indirecte
	Causeries (soit avec des parents, soit avec des jeunes)	Spots et émissions radio en langues locales sur les opportunités professionnelles
	Novembre 2017, Avril 2018, Janvier 2019, Novembre-Décembre 2019, Décembre 2020	Diffusion télévisée 2018-2019, et Youtube 2018-2020

**Activités de l'IC UE-OIM avant la stratégie de communication de Juin 2020.** Une stratégie de communication conjointe OIM-DGASE dans le cadre de l'Initiative-Conjointe a été adoptée en Juin 2020, qui développe principalement des activités de sensibilisation indirecte liées à la COVID-19. Ces activités débutaient au moment de notre étude (pas de bénéficiaires enquêtés).

	Sensibilisation directe	Sensibilisation indirecte
	N/A – Participation ad hoc aux caravanes Tekk-Fii	Emissions radio avec participation de migrants de retour
	N/A – Dates caravanes Tekki-Fii sur les zones des bureaux décentralisés de l'OIM	Diffusion télévisée 2018-2019, et Youtube 2018-2020

**Activités du projet GMD (Gouvernance Migration.Dev.) – PMO : AECID, partenariat DGASE** Les activités principales (un système d'information sur les questions migratoires, et un plan de communication et de sensibilisation sur la Migration et le Développement) n'ont pas été mises en œuvre (raison invoquée : politique migratoire non validée).

### 5.1.2. Méthodologie d'enquête

**202 Sénégalais exposés à des activités de sensibilisation** mises en œuvre par les PMO étudiés, d'un âge médian de 28 ans, ont été interrogés par Altai Consulting entre le 14 octobre et le 3 novembre 2020 dans 6 régions du Sénégal, principalement les zones Sud où a été menée la grande majorité des activités de sensibilisation (figure 16). La plupart des personnes enquêtées avaient un profil en ligne avec les « migrants potentiels » ciblés par les campagnes de sensibilisation : hommes, en emploi ou sous-emploi, issu de l'éducation primaire, secondaire, ou coranique. Les activités étudiées dans cette enquête sont à environ 90% Tekki-Fii (20STM / AF consulting ou Jokalanté) et 10% OIM. Les campagnes de sensibilisation indirecte auxquelles les bénéficiaires font référence dans cette enquête étaient principalement déployées à la télévision et à la radio, puis minoritairement sur internet et les réseaux sociaux (figure 17).

Figure 16 : Distribution géographique des enquêtes au Sénégal

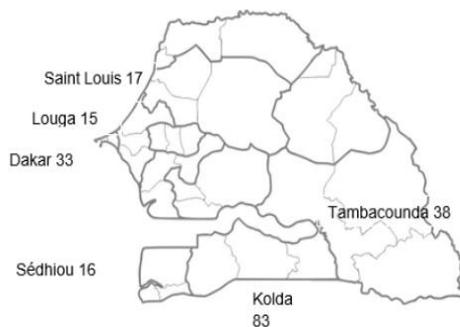
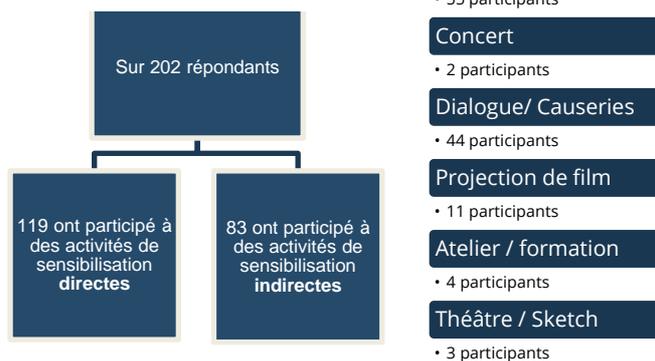


Figure 17 : Répartition par activité



## 5.2. CONCEPTION ET CIBLAGE

**Les trois campagnes de sensibilisation étudiées étaient construites sur la base d'études spécifiques, et en capitalisant également sur des projets de sensibilisation passés.** La campagne de sensibilisation de Tekki-Fii, gérée directement par la DUE, est la campagne la plus importante déployée au Sénégal dans ce domaine. Elle est basée sur une stratégie définie dans la phase de conception du projet, qui a su évoluer par la suite pour prendre en compte les retours d'expérience et s'adapter aux besoins identifiés au cours de la mise en œuvre. La conception a ainsi inclus à la fois la capitalisation sur les connaissances existantes et une phase de concertation avec l'OIM Sénégal. La stratégie de communication a été initialement confiée à une agence européenne (20 STM), avant de réorienter la mise en œuvre des activités auprès d'une agence sénégalaise (AF Consulting). Une partie des activités de cette composante sensibilisation a également été pilotée par LuxDev, qui a développé des actions de sensibilisation en lien avec les activités du projet ACEFOP à travers l'agence Jokalanté. Ces actions se sont basées sur la stratégie de communication d'ACEFOP et l'étude « Déterminants de la migration » commandée par LuxDev au Laboratoire GERM de l'Institut Gaston Berger de l'Université de Saint Louis<sup>xxix</sup> dans le cadre d'ACEFOP.

**De son côté, l'OIM a capitalisé sur l'initiative « Migrants as Messengers »<sup>xxx</sup>** pour élaborer ses actions, moins nombreuses du fait d'un budget plus limité et d'un retard dans la mise en œuvre

commune avec AECID. Un mémorandum d'entente signé en septembre 2019 organise la division des activités et des régions entre les deux PMO<sup>xxx</sup>, réservant les activités de sensibilisation autour des grands rassemblements à l'AECID, et suggérant le démarrage des activités de l'OIM indépendamment de l'AECID, du fait du retard pris par les activités du projet GMD. Malgré cette clarification des rôles respectifs, la stratégie de sensibilisation de l'OIM ne sera finalement publiée qu'en juin 2020 ; un délai principalement lié à un changement d'équipe, et à la crise sanitaire COVID-19 imposant une adaptation des activités et messages envisagés. L'AECID n'a quant à elle pas développé de stratégie de sensibilisation à ce jour, les activités étant suspendues.

**L'adoption et la conception de « message de communication positifs » autour d'alternatives économiques à la migration répondent aux résultats de la recherche**, mis en valeur dans notre revue de la littérature en vue de l'élaboration de notre méthodologie<sup>xxxii</sup>. « Tekki-Fii » (Réussir ici) décliné en « Taggat Tekki-Fii » pour ACEFOP (« Se former et réussir ici ») sont des slogans facilement mémorisés, comme le montre la capacité des bénéficiaires interrogés à citer le nom de la campagne lorsque la question leur est posée. Le choix du message est également en adéquation avec les objectifs de large audience : notre enquête montre que près de 90% des répondants interrogés par Altai Consulting au Sénégal, tous « messages » confondus, ont cherché à recueillir des informations complémentaires suite à leur exposition aux messages de sensibilisation, confirmant la pertinence des contenus proposés.

**Ce succès dans le choix d'un message positif ne répond cependant pas au défi commun du ciblage, qui demeure un enjeu pour toutes les campagnes.** Les trois campagnes de sensibilisation ont adopté des stratégies de ciblage différentes, impliquant une variété de canaux et de géographies permettant d'analyser un large panel d'approches en matière de sensibilisation.

- La campagne de sensibilisation de Tekki-Fii gérée par la DUE avec l'appui d'AF Consulting cible initialement un public très large, par la suite affiné grâce à une seconde étude conduite au début de la phase de mise en œuvre du projet.
- La stratégie de ciblage de Jokalanté est quant à elle plus fine, et les projets sont construits à partir de cibles bien identifiées, notamment pour les activités en lien avec la formation professionnelle. Pour ce volet, une enquête préalable a été réalisée pour identifier les lieux où le recrutement d'élèves était difficile, notamment en milieu rural.
- La stratégie de ciblage du projet OIM présentée dans la stratégie de juin 2020 est, elle, principalement centrée sur les jeunes de 18 à 25 ans.

**On observe donc une variété des stratégies de ciblage dans le panel des projets financés par le FFU, combinant des approches très ouvertes, à des approches plus fines.** L'avantage des cibrages larges est la possibilité d'avoir une audience importante, que ce soit pour les activités indirectes (télévision ou radio) ou directes (caravanes attirant un large public dans les centres villes ou cœur des villages), et de toucher dans le même mouvement les différentes parties prenantes en termes de migration : les migrants potentiels, mais aussi leurs parents et amis, les leaders religieux et autres influenceurs locaux. Cette approche a l'avantage de créer un narratif commun pour les différents membres de la famille ou de la communauté et de toucher des cibles directes et indirectes. Au risque de ne pas atteindre de manière suffisamment appuyée les migrants irréguliers potentiels. Par ailleurs la réceptivité des cibles les plus directes, les migrants potentiels, reste à vérifier pour chaque type de canal utilisé. Dans le cas des activités de sensibilisation directe, et notamment les activités du type caravane, les hommes actifs de 18-35 ans ne seront pas forcément disponibles pour participer à l'activité, ou intéressés par les animations proposées, voire réceptifs au principe de la campagne, pour ceux qui se sont déjà forgé une opinion forte.

**Dans le cas des activités de sensibilisation indirecte, les radios communautaires soulèvent un problème similaire**, comme l'illustre la difficulté pour nos enquêteurs de trouver des hommes jeunes qui écoutent les radios communautaires. D'une manière générale un ciblage trop large ou trop « généraliste » via des media de masse peut convenir à des messages suffisamment généraux pour s'adresser à l'ensemble de la société et faire évoluer le narratif autour de la migration (cas de la web-

série Tekki-Fii par exemple) mais ne conviendra pas pour véhiculer des messages précis destinés à des cibles plus complexes.

**A contrario, un ciblage précis et évolutif a plus de chances de susciter l'intérêt des cibles directes.** Ainsi, les centres de formation ruraux confirment des demandes d'inscriptions en masse après les campagnes de sensibilisation menées par Jokalanté. Par ailleurs, l'unité mobile Tekki-Fii a permis d'atteindre des cibles ayant habituellement peu accès à l'information, en dehors des centres urbains, selon nos interlocuteurs et au vu des localisations des villages ciblés, en complémentarité avec la campagne déployée dans des médias de masse (web & TV).

**S'agissant du ciblage géographique, il est dans l'ensemble pertinent pour les actions de sensibilisation directe** (correspondance entre les zones ciblées et zones de départ) **mais plus complexe pour les actions de sensibilisation indirectes basées sur des médias de masse.** En effet, bien que l'audience soit difficilement mesurable pour ces activités, le cas de la série Tekki-Fii est intéressant pour illustrer le défi des disparités régionales en termes d'accès aux media, lui-même lié aux disparités économiques (accès des jeunes à la télévision, ordinateurs portables et smartphone). Le public de la chaîne diffusant la série (chaîne n°1 au Sénégal) est en effet principalement situé dans la région de Dakar, et nos interlocuteurs ont pu confirmer que l'audience reste urbaine et en capitale, même pour une diffusion sur internet. **C'est une bonne illustration des inégalités d'accès aux media et à la technologie entre les régions, qui nécessite de développer des canaux complémentaires en dehors des zones urbaines les mieux servies en matière de mass media et d'internet. Dans les zones les plus isolées, qui incluent au Sénégal des zones à forte propension migratoire, le développement de canaux de communication complémentaires (telle que la caravane dans le cas de Tekki-Fii) devient essentiel.**

**En conclusion, une approche intentionnelle de ciblage et collecte de données de suivi vérifiant le bon ciblage des groupes candidats à la migration et leurs influenceurs est essentielle pour les deux types d'action, en particulier les actions indirectes.**

### 5.3. MISE EN ŒUVRE

Le calendrier de mise en œuvre est généralement respecté pour Tekki-Fii malgré le démarrage difficile de la phase de développement de la stratégie (20STM) et la crise COVID-19. Pour GMD et l'IC UE-OIM, les retards de GMD ont fini par être entérinés lors d'une réunion de coordination de septembre 2019, afin d'acter la mise en œuvre de l'OIM indépendamment de l'AECID dans l'attente de possibilités de synergies.

#### Variété des canaux de diffusion

Comme analysé dans la section précédente, les PMO utilisent des canaux de communication multiples qui permettent de toucher une audience large et diverse pour les activités indirectes. Pour les activités directes, **la mise en œuvre révèle une bonne utilisation de la mobilisation communautaire rurale et une bonne implication des acteurs et autorités locales pour susciter l'intérêt des bénéficiaires.** Deux bonnes pratiques sont ici à mettre en valeur :

- **L'unité mobile d'information de Tekki-Fii** mise en place par AF Consulting avec le Cinéma Numérique Ambulant (CNA), qui fait le déplacement dans les villages reculés impactés par les départs, et organise des séances questions/réponses avec la participation systématique des acteurs de l'emploi et de la formation sur le territoire : des chargés de programme de l'ADEPME, 3FPt, Bureau de mise à niveau, et d'autres acteurs, et des témoignages de bénéficiaires.
- **Les causeries de Jokalanté** (LuxDev) avec leurs 3 000 participants, animées par des animateurs recrutés sur le terrain qui ont l'avantage de connaître les jeunes et de savoir commenter les recruter.

## Succès de la mobilisation

La plupart des **bénéficiaires interrogés par Altai Consulting sont des primo-participants** (102 sur 120 pour les activités directes), **ce qui suggère une bonne capacité de mobilisation des campagnes**. Les raisons principales pour lesquelles ces 120 participants ont effectué une activité étaient en premier lieu une bonne communication avant l'événement (93 sur 120), de la nourriture et des boissons disponibles sur place (48 sur 120) puis une participation de célébrités durant l'événement (36 sur 120). La pertinence d'associer des célébrités à ces campagnes est à mesurer à l'aune de recherches contextualisées sur le degré de célébrité, d'influence et d'audience de la personnalité engagée autant que sur le public du canal de diffusion (ce public est-il un public potentiellement influençable par cette personnalité ?). Les obstacles qui ont pu être rencontrés par les organisateurs, sont soit le manque de temps des répondants pour qu'ils participent à des activités en partie à cause de leur activité professionnelle, soit la crédibilité des activités qui sont jugées porteuses de messages trop théoriques, et qui ne proposent pas des solutions concrètes aux problématiques de la migration et de l'emploi (commentaires nombreux des répondants de l'enquête).

**Cette mobilisation communautaire à travers les activités de sensibilisation directe se double de techniques de mobilisation radio qui se révèlent pertinentes.** La technique de collecte de contacts « jeunes » par Jokalanté est une bonne pratique à relever : des spots radio appelant à participer à un jeu-concours sur la thématique ont été diffusés en cinq langues sur les radios communautaires, ainsi que 1 300 messages vocaux diffusés sur répondeur. 300 personnes ayant entendu le message à la radio et 900 personnes ayant écouté le message sur répondeur ont rappelé Jokalanté, ce qui leur a permis de constituer une base de données pour leurs activités.

**Cette efficacité pourrait être liée au fait que les activités de sensibilisation de Tekki-Fii sont pour la plupart directement liées à des opportunités concrètes**, ce qui se reflète dans les inscriptions ou des demandes des participants ou auditeurs pour bénéficier d'une assistance supplémentaire après l'activité, comme le montre notre enquête. A titre d'exemple, le débat télévisé sur l'entrepreneuriat organisé avec le Gret, Positive Planet, l'ADEPME et le Bureau de Mise à Niveau dans le cadre de la campagne « Tekki-Fii » a suscité des dizaines d'appels de demandes d'informations auprès de ces partenaires.

**Parallèlement, l'ampleur de Tekki-Fii et son écho médiatique ont permis une adhésion a posteriori des autorités au niveau national**, comme l'illustre l'intervention récente du ministre de l'Emploi qui mentionne Tekki-Fii comme étant une initiative sénégalaise de promotion de l'employabilité contre la migration. **L'implication des autorités reste cependant prégnante essentiellement au niveau local, mais la participation à ce niveau est bien développée.** L'effet d'aubaine des campagnes de promotion de la formation pour d'autres initiatives de l'Etat est notable, notamment pour le Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (3FPT), dont la promotion s'est faite en même temps que celle de Tekki-Fii.

**Par ailleurs, les PMO ont montré un haut niveau de coordination, y compris en dehors des financements FFU, mais seulement avec les acteurs les plus importants, en l'absence de plateforme de coordination** (voir section gouvernance). Ainsi, la GIZ participe aux réunions FFU, via leur programme « Réussir au Sénégal ».

**L'association des couleurs de l'Union Européenne aux campagnes de sensibilisation fait l'objet de commentaires partagés.** Nos enquêteurs ont principalement souligné le risque de décrédibilisation des messages quand ils sont directement associés à l'Europe – et à sa volonté de décourager la migration depuis le continent Africain. Mais dans certains cas, et en particulier pour les messages de mobilisation autour d'activités de formation ou de projets d'emploi, le label Européen apparaît comme un gage de qualité, et permet de différencier le projet des acteurs et jeux politiques locaux, et de renforcer son attractivité. La première hypothèse est cependant prédominante dans les travaux actuels de la DG HOME de la Commission Européenne<sup>xxxiii</sup>.

**Un dernier risque identifié pour ces campagnes par les porteurs de projet est le potentiel manque de capacité d'accueil** de centres de formations promus à travers la campagne, et dans certains cas le risque de déception face à la qualité du service mis en valeur par la campagne, deux points clés à vérifier en amont de la promotion des initiatives locales.

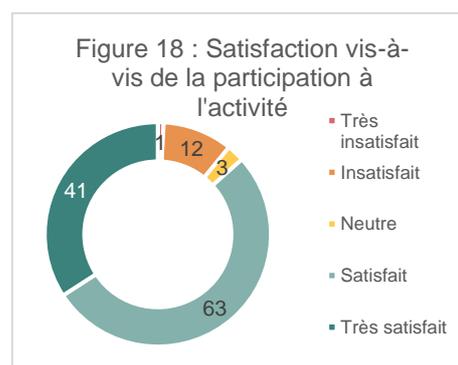
**En termes de structure d'équipe, l'expérience des différents programmes reflète l'importance de la mobilisation d'équipes dédiées et d'expertises** (nationales ou internationales) alignées sur l'ambition de chaque projet.

- La bonne visibilité et le succès des campagnes de sensibilisation Tekki-Fii est directement liée à une expertise locale adaptée et à du personnel dédié à temps plein, ainsi qu'à un budget approprié.
- La gestion directe par la DUE a pu également jouer en faveur d'une bonne capacité d'adaptation face aux défis de la mise en œuvre, permettant des prises de décisions rapides à haut niveau pour faire évoluer le projet sur la base des résultats.
- A l'OIM, le renouvellement de l'équipe au printemps 2020 a marqué un changement notable dans la gestion du projet et a permis la finalisation d'une stratégie de sensibilisation et le début de la mise en œuvre d'une série d'activités pertinentes pendant le reste de l'année.

## 5.4. PARTICIPATION ET SATISFACTION

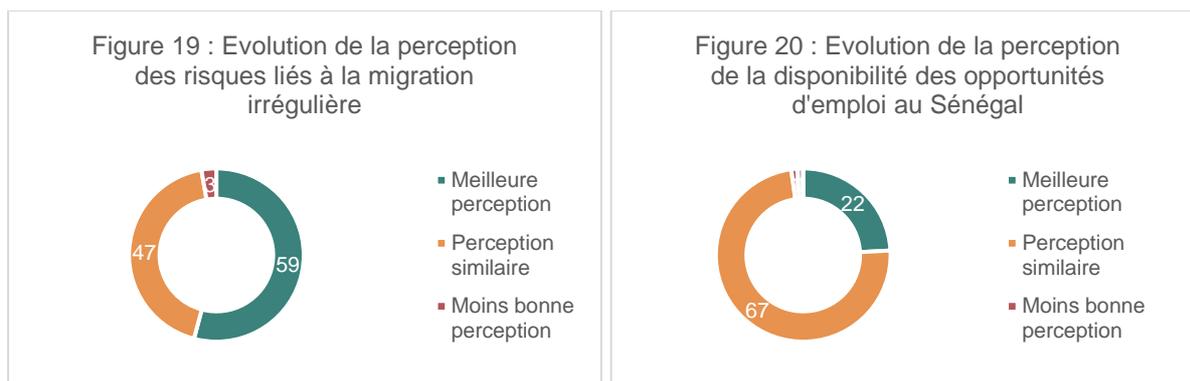
**La satisfaction mesurée auprès des 202 répondants interrogés par Altai Consulting au Sénégal est d'une manière générale élevée pour tous les types d'activités analysés.**

La grande majorité (104) des 120 participants à une activité directe, affirment être satisfaits (63) ou très satisfaits (41) de leur participation (figure 18). La plupart (105) considère comme probable ou très probable une nouvelle participation si une activité similaire était organisée dans le futur. Le retour est très positif pour les dialogues : 100% des participants déclarent probable ou très probable une nouvelle participation à ce type d'activité, contre 75% pour les caravanes. Pour les répondants exposés à une sensibilisation indirecte, 90 répondants sur 91 affirment avoir acquis de nouvelles connaissances grâce à ces moyens divers. S'agissant de la qualité du contenu, le message est jugé encore plus convaincant pour les activités indirectes (85 répondants sur 86 ; contre 96 sur 120), ce qui corrobore l'identification des contenus Tekki-Fii comme prometteurs (et notamment la web-série).



## 5.5. IMPACTS

**Les croyances et connaissances à propos de la migration irrégulière et des opportunités avant et après participation aux activités ont changé**, ce qui confirme l'efficacité des campagnes. Les éléments d'impacts sont également visibles pour les activités de communications indirectes. Ainsi, les répondants rapportent presque tous de nouvelles connaissances à la suite des activités : 182 sur 193 pour les risques associés aux migrations irrégulières, 106 sur 117 pour les opportunités d'emploi. Par ailleurs, il est intéressant de noter que la perception du risque de la migration irrégulière est prise nettement plus au sérieux (« meilleure perception ») après l'exposition à une campagne de sensibilisation, tandis que la perception est simplement légèrement améliorée pour les possibilités de réussir au Sénégal (figures 19 et 20).



Il sera intéressant d'analyser à moyen terme l'impact de ce type de campagnes à message « positif » en comparant les canaux et messages employés dans les différentes régions pour mieux comprendre leur impact sur le moyen et long-terme auprès des différents public ciblés. Enfin, seules 12% des personnes interrogées conseilleraient une migration irrégulière après avoir été exposées à une campagne de sensibilisation (30% évoquant les dangers trop importants) et 53% conseilleraient de plutôt rester et tenter de réussir au Sénégal.

## 5.6. SUIVI-EVALUATION

**Le suivi-évaluation des campagnes de sensibilisation relatives aux migrations se base principalement sur des mesures d'audience, de participation aux activités, et de retour d'expérience de terrain.** Le système de suivi de Tekki-Fii est le plus avancé en termes de collecte de données. Le système de suivi-évaluation de la sensibilisation a pu être amélioré en 2020 par l'OIM, à travers le développement d'outils de suivi, au niveau régional. Néanmoins, la mesure d'impact des campagnes d'un point de vue qualitatif reste trop limitée au regard des ambitions en matière de sensibilisation et devrait faire l'objet d'investissement dans des instruments de mesures systématiques et spécifiques pour accompagner les prochaines phases de programmation.

## 5.7. DURABILITE

**La durabilité des actions est difficile à évaluer car la mise en œuvre des campagnes reste récente. Cependant, la littérature nous rappelle qu'il est nécessaire de répéter le message plusieurs fois pour qu'il soit entendu<sup>xxxiv</sup>** ce qui suggère l'importance de continuer l'effort pour le rendre durable. **La recrudescence récente des départs pose également question** : l'efficacité de la campagne pour un public spécifique (zones de retour des migrants de retour de Libye et du Niger) n'implique pas systématiquement son efficacité pour les autres types de migration récentes (maritime ou mixte). L'étude de l'origine et du profil des migrants partis plus récemment du Sénégal sera nécessaire pour adapter les campagnes à venir au profil des futurs candidats à la migration.

**En termes d'appropriation par les acteurs nationaux, on constate un réel engouement des autorités pour la communication autour des opportunités, et plus récemment autour des risques liés à migration irrégulière.** On notera en particulier le relais du ministre de l'Emploi pour Tekki-Fii au niveau national ou encore l'enthousiasme des chefs d'établissements au niveau local. Au niveau des risques de la migration irrégulière, la DGASE s'est montrée intéressée par le déploiement de sa propre campagne de sensibilisation basée sur les associations de migrants sur le territoire, pour une expérience « par les pairs » dont l'utilité a déjà été démontrée. Enfin, Tekki-Fii est source d'inspiration d'abord en Gambie puis pour le Maroc qui a exprimé son intérêt, ce qui est un encouragement pour un renouvellement des actions de ce type sur le continent et donc une meilleure durabilité. S'agissant de l'OIM, le déploiement en cours des actions et notamment les séries télévisées en cours de développement dans le cadre d'un financement DFID est encourageant mais ne permet pas encore de juger de la durabilité des actions.

## 5.8. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES ISSUES D'AUTRES PAYS

### 5.8.1. Recommandations

- **La définition d'une stratégie de ciblage détaillée**, qu'il soit très ouvert ou au contraire très restreint, est essentielle pour toutes les activités, qu'elles soient directes ou indirectes, et pourrait être sous-tendue par une analyse plus systématique des audiences des canaux utilisés réalisée par un acteur indépendant. Ce ciblage plus détaillé pourrait également faciliter le suivi-évaluation en interne.
- **La répétition et la continuité de l'exposition des cibles aux activités de sensibilisation** est pertinente, et pourrait être renforcée, en adéquation avec les priorités des autorités.
- **Le ciblage géographique** peut également être amélioré pour les activités media, afin d'affiner les techniques de diffusion des contenus les plus spécifiques vers les cibles appropriées.
- **Miser sur les activités directes de type dialogue communautaire et unités mobiles dans les zones les plus reculées** est pertinent, et pourrait être développé. En effet, le budget unitaire (par personne ciblée) est plus important pour ces activités que pour des activités classiques ou des activités de mass media au regard du nombre de cibles atteintes, mais celles-ci sont bien ciblées et généralement appréciée par les bénéficiaires interrogés. Une façon de multiplier ces actions pourraient être d'inclure et de capitaliser sur le réseau des associations de migrants de retour, y compris potentiellement en partenariat avec la DGASE qui dispose d'une base de données pour ces associations.
- **En parallèle avec ces actions ciblées et locales, le déploiement d'une grande campagne nationale s'appuyant sur une série TV et web**, bien que moins ciblée, peut permettre une forte mobilisation nationale autour du sujet de la migration, et générer un changement de narratif sur le sujet, ainsi qu'une mobilisation des acteurs gouvernementaux, essentiel au déploiement de projets sur le terrain et de campagnes plus ciblées au niveau local.
- **En complément, les actions de sensibilisation par les pairs** pourraient également être renforcées au vu de leur efficacité démontrée, en veillant à ce que les retournés impliqués soient rentrés récemment au Sénégal, et présentent des profils relativement alignés sur ceux des cibles. Notre expérience de terrain suggère en effet que seule une minorité des membres des associations de migrant existants ont effectivement un profil de « pair » adapté à ces missions de sensibilisation.

### 5.8.2. Bonnes pratiques issues d'autres pays

- **Au Nigeria, l'OIM a créé un groupe de coordination qui a permis d'améliorer la coordination et la qualité des messages de sensibilisation**, et a rédigé une stratégie nationale de sensibilisation à la migration. Le groupe se réunit tous les trimestres pour s'informer mutuellement des activités respectives en cours et prévues dans au moins trois Etats, ce qui permet d'éviter les chevauchements. Les membres ont reçu des formations sur la communication pour le développement, les réseaux sociaux et le S&E pour la sensibilisation, ce qui a amélioré la qualité globale des messages.
- **L'OIM Côte d'Ivoire a développé du matériel de formation, des guides de mise en œuvre et d'autres ressources afin de faciliter le déploiement des activités de sensibilisation et d'assurer/harmoniser leur qualité**, ce qui était particulièrement pertinent étant donné que les zones de départ (et donc les zones d'intervention de sensibilisation) sont géographiquement réparties dans tout le pays. Ces ressources ont également été distribuées aux partenaires de terrain, aux associations de femmes et de jeunes ciblées par ces activités, et aux comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière créés par la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur, afin de promouvoir l'appropriation et la poursuite des activités de terrain indépendamment des financements de l'OIM.

- **En Côte d'Ivoire, l'OIM a développé ses propres outils de suivi et d'évaluation des activités de sensibilisation.** Ils se composent de deux processus parallèles. Premièrement, après chaque activité, les points focaux doivent remplir un modèle de rapport sur le déroulement de l'activité et sur le retour d'information des bénéficiaires. Deuxièmement, une enquête est transmise aux bénéficiaires à la fin de l'activité pour évaluer les résultats immédiats de l'activité. Ces outils flexibles visent à tirer des leçons pour les activités futures et permettent à l'OIM de prendre des décisions stratégiques basées sur des chiffres pour ajuster la mise en œuvre des activités.

## NOTES DE FIN

---

<sup>i</sup> Motif économique à 73% selon l'ANSD. Cette estimation se fonde sur des déclarations des personnes interrogées et concorde avec les données collectées lors de notre enquête OIM et l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANDS), 2018: Migration au Sénégal, Profil Migratoire 2018.

<sup>ii</sup> Information triangulée à travers trois entretiens PMO, complétée par certains éléments de l'étude commissionnée par LuxDev et financée par le FFU : « La migration est à analyser comme une quête de prestige, d'estime et d'autonomie économique », Déterminants économiques et socio-anthropologiques des migrations dans les régions du Sud et du Sud-Est du Sénégal : Kolda, Kédougou et Tambacounda, Laboratoire GERM et Faits de Sociétés, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Juin 2019 – LuxDev

<sup>iii</sup> Selon le recensement de la population de 2013, les principales régions d'origine des migrants sénégalais sont Dakar (30%), Matam (14%), Saint-Louis (10%), Diourbel (9%) et Thiès (9%). Dans une moindre mesure, les régions de Tambacounda (7%), de Kolda (5%), de Louga (5%) et de Kaolack (3,5%) sont des foyers émetteurs, de même que les régions de Ziguinchor (3%), de Sédhiou (2,5%) et de Fatick (2,4%). Ce recensement, rapporté dans l'étude « Migration au Sénégal, Profil Migratoire 2018 », publiée par l'OIM et l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANDS), rapporte également que le solde des entrées et sorties des sénégalais sur le territoire national enregistrées par la Direction de la Police de l'Air et des Frontières s'établit à +99 950 personnes pour l'année 2017.

<sup>iv</sup> Les premiers pays de destination sont la France (17,6%), l'Italie (13,8%), la Mauritanie (10%), l'Espagne (9,5%), la Gambie (5,5%) et la Côte d'Ivoire (4,8%) selon l'étude « Migration au Sénégal, Profil Migratoire 2018 », publiée par l'OIM et l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANDS). L'étude TPML Altai montre qu'au titre des migrants de retour interrogés, la plupart ayant été accompagnés par l'OIM pour un retour depuis la Lybie ou le Niger, les pays de destinations initiaux étaient également des pays européens.

<sup>v</sup> La base de données partagée par l'OIM avec Altai Consulting en août 2019 comptait 5 870 migrants de retour au Sénégal depuis 2017. Parmi eux, 96% sont des hommes, 43% ont entre 18 et 26 ans et 29% ont entre 27 et 35 ans. La base de données des migrants de retour de l'OIM montre que les premières régions de retour sont en premier lieu Kolda (27%), Dakar (14%), Tambacounda (13%) et Sédhiou (8%). La région de Matam, qui enregistre 14% des départs de migrants selon l'ANSD en 2013 représente seulement 1% des retours dans la base de données de l'OIM en 2019, ce qui constitue une différence notable entre régions de départ et régions de retour. Selon le dernier rapport intermédiaire de l'OIM, les dynamiques migratoires identifiées en amont du démarrage de l'Initiative Conjointe UE-OIM en 2017 se sont poursuivies, confirmant les tendances observées jusqu'alors : le Niger reste le principal pays d'où les migrants sénégalais sollicitent une assistance au retour, suivi de la Libye et du Maroc. Notre analyse de la base de données des migrants de retour de l'OIM confirme que 48,6% des migrants de retour ont terminé leur voyage au Niger, 31,5% en Libye et 8,6% au Maroc.

<sup>vi</sup> Entretien PMO, Autorités nationales, Réunions partenaires, Dakar, 2020

<sup>vii</sup> Entretien Banque Mondiale Dakar, 2020

<sup>viii</sup> Cette tendance est confirmée par une étude dans le cadre du projet « Safety Support and Solutions in the Central Mediterranean Route » (projet DIFD-SSS) financé par le DFID.

<sup>ix</sup> <https://www.infomigrants.net/fr/post/28117/senegal-au-moins-dix-migrants-morts-apres-l-explosion-de-leur-pirogue#:~:text=route%20migratoire-,S%C3%A9n%C3%A9gal%20%3A%20au%20moins%20dix%20migrants%20morts,l'explosion%20de%20leur%20pirogue&text=Le%20moteur%20d'une%20embarcation,sont%20morts%20dans%20l'accident.>

<sup>x</sup> [https://senego.com/explosion-en-haute-mer-idrissa-seck-engage-letat-a-plus-daccompagnement\\_1175183.html](https://senego.com/explosion-en-haute-mer-idrissa-seck-engage-letat-a-plus-daccompagnement_1175183.html)

<sup>xi</sup> <http://www.infos15.com/emigration-irreguliere-les-instructions-de-macky-sall-pour-endiguer-le-phenomene.html>

<sup>xii</sup> Evolution du discours politique présidentiel entre 2018 et 2020: <https://klinfos.com/2018/12/13/migration-africaine-les-verites-du-president-macky-sall-a-leurope/> et [https://www.senenews.com/actualites/emigration-clandestine-le-ministre-de-lemploi-se-defend-le-senegal-na-pas-un-probleme-demploi\\_336328.html](https://www.senenews.com/actualites/emigration-clandestine-le-ministre-de-lemploi-se-defend-le-senegal-na-pas-un-probleme-demploi_336328.html)

<sup>xiii</sup> Evaluation of reintegration activities in the Sahel and Lake Chad region, IOM, June 2020

---

<sup>xiv</sup> Chiffres cible atteints estimés par les PMO en octobre 2020 : environ 300 créations d'emplois pour l'AECID dont 75 migrants et 200 pour l'AICS dont 50 migrants

<sup>xv</sup> Mental health and psychosocial support (MHPSS) : Santé mentale et soutien psychosocial

<sup>xvi</sup> The United Kingdom Department for International Development ( DFID )

<sup>xvii</sup> [iom - mentoring returnees study on reintegration outcomes through a comparative lens - executive summary oct2020.pdf](https://www.iom.int/fr/news/le-nombre-de-morts-le-long-de-litineraire-de-lafrique-de-louest-depasse-les-500-dans-un)

<sup>xviii</sup> [https://medium.com/@ONUmigration\\_38700/la-ferme-agricole-de-walicounda-une-belle-alternative-de-r%C3%A9ussite-pour-les-jeunes-de-s%C3%A9dhiou-ff10ee66a27](https://medium.com/@ONUmigration_38700/la-ferme-agricole-de-walicounda-une-belle-alternative-de-r%C3%A9ussite-pour-les-jeunes-de-s%C3%A9dhiou-ff10ee66a27)

<sup>xix</sup> Migrants de retour qui ont terminé leur voyage en Afrique du Nord et Sub-Saharienne. Les enjeux sont différents pour les migrants de retours rapatriés d'Europe.

<sup>xx</sup> L'endettement des migrants de retour et l'impact sur la réintégration durable au Sénégal, OIM, octobre 2020

<sup>xxi</sup> Rapport narratif intermédiaire à l'Union Européenne, EU-IOM, 2019

<sup>xxii</sup> Note de cadrage pour l'élaboration d'un livret blanc des recommandations stratégiques pour la réintégration des sénégalais de retour, Action de coopération Sud-Sud en matière de migration, DGASE/EF/OIM, Novembre 2020

<sup>xxiii</sup> <http://hom.ardsedhiou.org/page/bureau-d-accueil-27>

<sup>xxiv</sup> Les dispositifs territoriaux identifiés sont les BAOS, le Help Desk ; le HOM (Help Office for Migrants), le projet CARIMA (Enda Diapol), le Centre sénégal-allemand d'information pour l'emploi, la migration et la réintégration (Coopération Allemande).

<sup>xxv</sup> Nouvelles dynamiques migratoires au Sénégal, OIM- DFID, 2019

<sup>xxvi</sup> Les mécanismes de protection des migrants vulnérables au Burkina Faso, Ghana, Sénégal et en Gambie, OIM- Altai Consulting, 2017

<sup>xxvii</sup> Entretien OIM Régional, Protection, Aout 2020

<sup>xxviii</sup> <https://www.iom.int/fr/news/le-nombre-de-morts-le-long-de-litineraire-de-lafrique-de-louest-depasse-les-500-dans-un>

<sup>xxix</sup> Déterminants économiques et socio-anthropologiques des migrations dans les régions du Sud et du Sud-Est du Sénégal : Kolda, Kédougou et Tambacounda, Laboratoire GERM et Faits de Sociétés, Université Gaston Berger, Juin 2019 – LuxDev - [https://luxdev.lu/files/documents/EtudeGERM\\_Migration\\_Determinants\\_e\\_co\\_et\\_socio\\_Fev.2018\\_Rapport1\\_VF\\_.pdf](https://luxdev.lu/files/documents/EtudeGERM_Migration_Determinants_e_co_et_socio_Fev.2018_Rapport1_VF_.pdf)

<sup>xxx</sup> Rapport d'évaluation d'impact Campagne « Migrants As Messengers » (MaM) - L'impact De La Communication Entre Pairs Sur Les Migrants Potentiels Au Sénégal, OIM, 2019

<sup>xxxi</sup> Mémoire d'entente OIM- AECID septembre 2019. Pour l'OIM, les régions cibles sont : Tamba, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor et Dakar. Le projet AECID a une vocation de couvrir tout le territoire du Sénégal. L'AECID couvrira les régions non couvertes par OIM. Pour l'AECID, ce sont plutôt des moments de grand rassemblement populaire qui sont ciblés comme le Magal et le Gamou, et des moments forts comme la validation de la politique migratoire, les cadres de concertation et l'inauguration des BAOS, la Journée Internationale du Migrant.

<sup>xxxii</sup> La liste des documents est disponible dans la bibliographie rapport régional.

<sup>xxxiii</sup> La direction générale de la migration et des affaires intérieures (DG HOME) de la Commission Européenne.

<sup>xxxiv</sup> Voir les références ci-dessus xxix et xxx, ainsi que la revue de la littérature du rapport régional cycle 1, 2 et/ou 3.